



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Volume XX.

Québec, Province de Québec, Juillet 1876.

No. 7.

SOMMAIRE.—PARTIE OFFICIELLE.—Subvention retranchée.—Liste des diplômes.—Elections de commissaires d'école et municipalités scolaires.—Rapport de l'honorable ministre de l'instruction publique. PARTIE NON-OFFICIELLE : De la manière d'élever les enfants. TRIBUNE LIBRE : Article du Dr Larue. POÉSIE : L'huitre incrédule. PÉDAGOGIE : Education musicale.—Enseignement de la musique. BULLETINS : Industrie, sciences, bibliographie. PALMARE : Distribution de prix à l'école normale et à Rimouski.—Annonces.

PARTIE OFFICIELLE



Subvention retranchée

Dans sa séance du 22 mars 1876, le Conseil de l'Instruction Publique a adopté à l'unanimité le rapport suivant. Constatons cependant que les écoles modèles de St. Sévere, Ste. Geneviève, St. Stanislas et Ste. Angèle de Mérici ont, depuis cette date, reçu leur subvention ordinaire, le rapport de l'Inspecteur ayant constaté un progrès sensible dans leur enseignement.

Mercredi, 22 mars 1876.

Première réunion du conseil de l'instruction publique, tel que constitué par la loi passée à la dernière session de la législature 39e Vict., c.

Présents : L'hon. Gédéon Ouimet, surintendant de l'instruction publique, président, *ex-officio* ; Sa Grâce l'archevêque de Québec ; NN. SS. les évêques de Trois-Rivières, St. Hyacinthe et Sherbrooke ; l'hon. M. Chauveau, le rév. Dr. Cook, le rév. M. Jos. Séguin et M. C. Delagrave.

Le président donne lecture d'une lettre : *

1o. De Sa Grandeur l'évêque de Montréal, nommant le rév. M. Jos. Séguin, chanoine de la cathédrale de St. Jacques, pour le remplacer.....

Le comité chargé par le précédent conseil de faire l'examen des rapports des inspecteurs d'écoles catholiques sur la visite et l'examen des établissements

d'éducation supérieure qu'ils avaient reçu instruction de faire, adopte les conclusions suivantes qui sont agréées à l'unanimité :

“ Examen fait des rapports de MM. les inspecteurs d'écoles concernant les académies et écoles modèles subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure. “ votre comité partage l'opinion généralement exprimée par les inspecteurs et regretterait de voir la subvention subitement refusée à la plupart des institutions qui sont signalées comme n'atteignant point le degré d'efficacité requis. D'après ces rapports il y a lieu d'espérer une amélioration prochaine. Pour l'obtenir cependant, il est nécessaire que les directeurs de ces institutions soient bien persuadés que le gouvernement entend réellement exiger d'elles tout ce qu'il faut pour remplir le but prescrit par la loi. Pour cela votre comité croit devoir recommander :

“ 1o. Que copie de toutes les observations faites par MM. les inspecteurs soit transmise aux institutions dont l'état a été trouvé insuffisant, et qu'elles soient informées qu'à moins qu'il ne s'opère un progrès notable dans le cours de l'année, elles ne seront point subventionnées l'année prochaine.

“ 2o. Que la subvention ne soit pas payée cette année aux écoles modèles de St. Sévere, St. Etienne, Ste. Geneviève et St. Stanislas dans le district d'inspection de M. Hubert ; à celles de St. Norbert, Victoriaville et Drummondville dans le district de M. Alexander ; à celle de St. Ferdinand d'Halifax dans le district d'inspection de M. Stenson ; aux écoles modèles de St. Marc, à l'école de garçons de St. Hilaire, à celle de Ste. Angèle de Monnoir dans le district d'inspection de M. Delage ; à celles de St. Hermas et de St. Placide dans le district d'inspection de M. Pilon ; à celle de St. Vincent de Paul, à l'académie de garçons de St. Grégoire de Nicolet et aux écoles modèles de St. Honoré et de Ste. Angèle de Mérici ; ou au moins que cette subvention soit retenue jusqu'à ce que le département de l'instruction publique ait obtenu des directeurs de ces institutions quelque garantie d'amélioration prochaine, et qu'avis de cette décision soit donné dans le Journal de l'instruction publique.

“ Il est à remarquer que MM. les inspecteurs donnent

“ des éloges tout particuliers aux académies et écoles
 “ modèles tenues par des membres des communautés
 “ religieuses ou par d'anciens élèves des écoles normales,
 “ c'est-à-dire, par des instituteurs ou des institutrices
 “ spécialement préparés à leurs fonctions.
 “ Québec, 21 mars 1876.

“ Signé : † E. A. Arch. de Québec,
 “ Président du comité.”

Ecole normale Laval

DIPLOMES ACCORDÉS AUX ÉLÈVES-MAÎTRES

Académies.—MM. Joseph Alphonse Proteau, Joseph Clovis Pagé, Louis Antonin Gèreux, John Arthur Maguire, Amédée Louis George Tanguay, Frs.-Xavier Gravel, Joseph Bergeron.

Modèles.—MM. Joseph Arthur Hercule Gignac, Joseph Arthur Tremblay, Aquilas Joseph Médéric Tremblay, Joseph Arthur Aurèle Delisle, Gustav Edouard Rinfret, Herménigilde Dick, Alfred Rinfret, Elie Tremblay, Ls. Philippe Dubé, J. B. Didace Beaulieu, Félix Olivier Alphonse Legendre, Ferdinand Rioux, Joseph Valérie Côté, Jean Elie Robérge, Chs. Philippe Martineau, Louis de Gonzague Gagnon, Jean Joseph Pagé, Jean Samuel Lindsay.

Elémentaires.—MM. Marie Joseph Arsène Hidalla Simard, Louis Nérée Simard, Jules Emile Dick, Ferdinand Savary, Paul Edouard Vignault, Michel François Téléphore Dessaint dit St. Pierre, Joseph Arthur Didier Tremblay, Honoré Ephrem Lessard, Louis de Gonzague Roy dit Desjardins, Frs.-Xavier Clovis Fecteau, Louis Philippe Label, Mark Henry McSweeney, Louis Alfred Thomas Boutin.

DIPLOMES ACCORDÉS AUX ÉLÈVES-INSTITUTRICES

Modèles.—MMlles. Valérie Caron, Anne Plaisance, Alodie Dugal, Anne Marcotte, Zéphirine Desneiges Martineau, Marie-Louise Dionne, Georgiana Guenette, Elise Pelletier, Aurélie Meunier, Alma Dumas, Sara Lachaine, Emélie Ross, Hermine Caroline Dumas, Marguerite Michaud, Aloysia Lavoie, Adèle Richard, Marguerite Boulanger, Corneline Lavoie, Euphémie Gravel, Délima Morin, Emma Noël, M. Jane Warren, Aurélie Larrivée, Delphine Villeneuve, Marguerite Lindsay, Emélie Tapin.

Elémentaires.—MMlles. Ulpide C. Marceau, Rose de Lima Germain, Eméline Savard, Marie Rousseau, Julie Olive Noël, Julie Vézina, Marie Beupré, Eulalie Roy, Eugénie Démerise Chabot, Emma Beaudet, Agnès Sophie Coupal, Clara Pelletier, Eugénie Bechar, Emma Gosselin, Thècle Sirois, Laure Ida Lachance, Malvina Martineau, Léa Tremblay, Céline Méthot, Alma Frégeau, Jane Harkin, Georgiana Fournier, Emma Z. Gravel.

Département de l'instruction publique

COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du trente unième jour de mai, mil huit cent soixante-et-seize, de faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Laprairie, Saint Constant.—M. Moise Boutillier, en remplacement de M. Joseph Brassard, décédé, et M. Théophile Robert, en remplacement de M. Hormidas Barbeau.

Comté de Saint Maurice, Shawenigan.—M. Adolphe Dupont, en remplacement de M. Théodore Lupien, absent.

Comté de Rimouski, Saint Gabriel.—M. Julien Dubé, en remplacement de M. Cyprien Gaudreau, absent.

Et par un autre ordre en conseil, en date du 7 juin 1876 :

Comté de Gaspé, Les Capucins.—MM. Augustin Ross, Edmond Dégagné, Philias Soucy, Paul Ouellet et Augustin Côté.

Et par un autre ordre en conseil, en date du 17 juin 1876 :

Comté de Gaspé, Glande Arbour.—MM. Timothée Auclair, Joseph Drapeau, Théophile Rioux, Charles Castonguay et Jean Terrien.

Et par un autre ordre en conseil, en date du 20 juin 1876 :

Comté de Beauce, Les Saints Anges.—MM. Thomas Turmel, Urbain Vaillancourt, Joseph Cloutier, Ignace Turmel et François Lehouillé.

Comté d'Ottawa, Saint Edouard de Wakefield.—MM. Edouard Pélissier, Benjamin Côté, Hypolite LeGrand, Robert Blackburn et Patrick McGlaskan.

Et par un autre ordre en conseil, en date du 20 juin 1876 :

Québec, Bureau Protestant.—Robert Herbert Smith.

Comté d'Ottawa, Hincks.—MM. Alexis Deslages, Louis Fournier, Charles Aumond, Cornelius Ryan et Patrick S. Rean.

ÉRECTIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 7 juin 1876, de faire les érections suivantes de municipalités scolaires, savoir :

Comté d'Hochelaga.—Village de N.-D. de Grâce, érigé en municipalité scolaire, le dit village comprenant la côte Saint Antoine, la côte Saint Luc et le côteau Saint-Pierre, tel qu'il est actuellement érigé pour les fins rurales.

Gaspé, Les Capucins.—Distraire de la municipalité du Cap Chatte, cette étendue de territoire qui s'étend des limites paroissiales de Saint-Norbert du Cap Chatte à l'est, jusqu'à la grande Rivière des Capucins, à l'est, et la partie non érigée du canton Romieux, jusqu'aux limites de Daliboire.

Rimouski.—Distraire de la municipalité scolaire de Saint Simon, le territoire occupé par les personnes suivantes, savoir : Samuel Gaudreau, Octave Boucher, Joseph Lagacé, Antoine Fournier, François Gaudreau fils, Achille Gaudreau, Napoléon Caron, André Fournier, pour l'annexer à celle de Saint-Fabien pour les fins scolaires.

Et par un autre ordre en conseil, en date du 17 juin 1876 :

Lévis, Saint Téléphore.—Ériger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de Saint Téléphore, dans le comté de Lévis; bornée au nord-est par la paroisse de Saint David de l'Aube-Rivière, vers le nord-ouest par le fleuve Saint Laurent, vers le sud-ouest par la rivière Etchemin, telle qu'elle se trouve érigée pour les autres fins civiles, par la proclamation du vingt-six avril dernier.

Gaspé, Glande Arbour.—Distraire de la municipalité de Mont Louis, comté de Gaspé, le territoire qui se trouve compris depuis le Petit Cap de Glande, jusqu'aux limites de la municipalité de la Rivière à Marthe, et l'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de Glande Arbour.

Et par un autre ordre en conseil, en date du 20 juin 1876 :

Beauce, Les Saints Anges.—Ériger en municipalité scolaire, sous le nom de Les Saints Anges, dans le comté de Beauce, la nouvelle paroisse de ce nom, qui est un démembrement de Sainte Marie et de Saint Joseph, avec les limites qui lui sont assignées comme paroisse, dans le décret canonique de Monseigneur l'Archevêque de Québec, du 14 novembre dernier (1875), moins la partie de la concession dans le troisième rang, appelé Petit Saint Elzéar, qui est comprise dans l'arrondissement numéro treize de Sainte Marie et qui continuera à l'être.

Ottawa, Saint Edouard de Wakefield.—Ériger en municipalité scolaire sous le nom de Saint Edouard de Wakefield, dans le comté d'Ottawa, le territoire comprenant les lots numéros vingt-trois, vingt quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, dans le deuxième rang du canton de Wakefield, et les quatorze derniers lots des troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième huitième, neuvième et dixième rangs, et les dix derniers lots des premiers, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième rangs du canton de Portland, dans le même comté.

Et par un autre ordre en conseil, en date du 22 juin 1876 :

Hochelaga, Rivière Saint Pierre.—Ériger en municipalité scolaire le village de la Rivière Saint-Pierre, comté d'Hochelaga, avec les mêmes limites qui lui ont été assignées comme municipalité rurale le premier janvier mil huit cent soixante-et-quinze.

Et par un autre ordre en Conseil, en date du 30 juin 1876 :

Témiscouata, Saint Clément.—Ériger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de Saint Clément, dans le comté de Témiscouata, bornée comme suit, savoir : au nord, par la rivière Mariekeike, au sud par le deuxième rang du canton de Hocquart, au nord-est par la rivière des Trois-Pistoles, et au sud-ouest par partie du canton Viger et par partie du canton Demers, d'une contenance de cinq milles et un tiers de front sur cinq milles de profondeur.

Richmond, Windsor Mills.—Séparer le village de Windsor Mills, dans le comté de Richmond, de la municipalité actuelle de Windsor, dans le même comté, pour l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le dit nom et avec les mêmes limites qu'il a pour les fins municipales.

Richmond, Danville.—Séparer le village de Danville, dans le comté de Richmond, du canton de Shipton, dans le même comté, et de l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le dit nom, et avec les mêmes limites qui lui sont assignées pour les fins municipales.

Rapport de l'honorable ministre de l'instruction publique

TABLEAU du mouvement progressif des municipalités, arrondissements et établissements scolaires de la province, de cinq ans en cinq ans, depuis 1858.

	1858	1863	1868	1873	1874	Augt. sur 1858.	Augt. sur 1863.	Augt. sur 1868.	Augt. sur 1873.
Municipalités.....	523	634	747	852	868	345	334	119	16
Arrondissements.....	2722	3187	3492	3870	3890	1168	703	428	20
Maisons d'école.....	2054	2587	2969	3381	3482	1429	909	513	101

TABLEAU du progrès de l'instruction publique de la province de Québec depuis l'année 1853.

	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861
Etablissements scolaires....	2352	2795	2868	2919	2956	2995	3199	3264	3345
Elèves.....	108284	119733	127057	443141	148798	156872	168148	172155	180845
Contributions.....	165848	238032	249136	406764	424208	459396	438436	503859	516210

TABLEAU du progrès de l'instruction publique, etc.—*Suite.*

	1862	1863	1864	1865	1866	1867	1868	1869	1870
Etablissements scolaires....	6501	3552	3604	3706	3826	3712	3913	3912	4028
Elèves.....	188635	193431	195736	202648	206820	208030	212838	214493	217504
Contributions.....	542728	564810	593964	496448	647067	728404	782819	894857	976788

TABLEAU du progrès de l'instruction publique, etc.—*Suite.*

	1871	1872	1873	1874	Augmen- tation sur 1853.	Augmen- tation sur 1858.	Augmen- tation sur 1863.	Augmen- tation sur 1868.	Augmen- tation sur 1873.
Etablissements scolaires....	4063	4143	4237	4367	2015	1372	815	454	130
Elèves.....	223014	224270	22679	229506	121122	72633	36075	16668	2787
Contributions.....	952095	1085179	1171856	1310133	1154285	860747	755323	527314	148277

TABLEAU comparé du nombre d'enfants apprenant les branches les plus essentielles de l'instruction primaire depuis l'année 1855.—Extrait des grands tableaux statistiques transmis à ce département par les inspecteurs d'écoles.

Désignation de chacune des branches étudiées.	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861	1862	1863	1864
Elèves lisant bien.....	43407	46940	48833	52099	64362	67753	74236	77108	77679	75556
Elèves écrivant.....	58033	60086	61943	65404	80152	81244	87115	52572	99086	99351
Apprenant la grammaire française.....	23260	28903	29111	32843	42796	42785	49537	50137	52161	52677
Apprenant la grammaire anglaise.....	9004	8000	12074	15348	14098	19064	2038	22512	23407	22770
Apprenant l'orthographe.....	32512	46779	47504	47722	54763	61532	74815	78367	68207	75850
Apprenant l'analyse grammaticale.....	16439	19504	25661	33377	29766	36711	49460	50893	52244	47686
Apprenant l'arithmétique.....	30631	35897	40070	41730	49111	47327	54323	58728	61237	64918
Apprenant la tenue des livres.....	1976	3698	4192	8853	5210	5230	7358	7540	7915	7545
Apprenant la géographie.....	17700	23489	25487	29092	36294	37315	44592	46541	50163	51543
Apprenant l'histoire.....	15520	17530	24850	26450	29906	28468	35599	39086	42447	45259

TABLEAU comparé du nombre d'enfants apprenant les branches les plus essentielles de l'instruction primaire depuis l'année 1855.—Extrait des grands tableaux statistiques transmis à ce département par les inspecteurs d'écoles.—(Suite.)

Désignation de chacune des branches étudiées.	1865	1866	1867	1868	1869	1870	1871	1872	1873	1874
Elèves lisant bien.....	96491	98706	92982	84742	89608	82805	86436	87191	88306	93117
Elèves écrivant.....	107161	111703	96988	102796	113105	114508	124262	122460	127159	131115
Apprenant la grammaire française.....	60753	63672	54379	55041	55459	58605	62833	51924	67300	70300
Apprenant la grammaire anglaise.....	24221	24374	22123	23896	24188	25859	26849	25835	28225	31362
Apprenant l'orthographe.....	76808	91904	80709	94767	99500	102158	119508	101301	113808	112561
Apprenant l'analyse grammaticale.....	53143	54701	48757	60045	60206	25961	56669	56038	57642	58522
Apprenant l'arithmétique.....	64071	68981	61930	64994	68306	72072	75959	75837	78799	125608
Apprenant la tenue des livres.....	8270	8405	6713	7557	8714	9088	9569	10108	12046	12571
Apprenant la géographie.....	49778	63405	43923	45337	47421	50178	50166	48520	53261	51860
Apprenant l'histoire.....	48562	59512	45932	44.82	49508	50264	53584	527.8	61185	59429

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, de 1857 à 1874 inclusiv.

ANNÉES.	Cotisations pour égalier la subvention.	Cotisation au de- là de la sub- vention et cotisa- tion spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1856.....	113884 87	93897 98	172488 98	25493 80	406765 55
1857.....	113887 08	73731 17	206603 37	22928 63	424209 25
1858.....	115482 09	38372 69	231192 65	24646 22	459396 65
1859.....	115092 51	109041 96	200408 33	22087 54	598436 48
1860.....	114424 76	123930 64	246717 10	15778 23	203859 73
1861.....	113969 20	130560 92	261089 11	17000 00	516219 82
1862.....	110966 75	144033 15	281980 23	11798 84	552528 97
1863.....	110534 25	134888 60	307038 14	11749 76	564810 35
1864.....	112127 84	144515 61	311087 30	15553 12	503264 37
1865.....	112447 09	146158 23	334801 87	43041 67	597448 76
1866.....	119657 35	103732 98	356691 52	22985 32	637067 18
1867.....	113909 64	191072 58	394068 37	22417 46	728494 05
1868.....	113790 64	178174 02	452688 69	47686 17	592819 51
1869.....	723645 44	211211 99	472573 70	97436 03	894857 18
1870.....	123681 08	233773 17	526193 12	90441 24	976788 51
1871.....	154002 19	246792 29	535981 12	46320 39	952095 99
1872.....	140236 98	263686 94	640659 81	40565 96	1085179 69
1873.....	140510 97	265940 14	715661 86	49743 29	1471856 16
1874.....	151883 72	315836 31	803113 00	49300 54	1320133 57
1875.....	146083 16	350789 66	858227 32	63741 95	1421842 08

TABLEAU indiquant les sources d'où provient la différence d'augmentation, ou de diminution entre 1o 1861 et 1863, 2o entre 1865 et 1864, 3o entre 1866 et 1865, 4o entre 1867 et 1866, 5o entre 1868 et 1867, 6o entre 1869 et 1868, 7o entre 1870 et 1869, 8o entre 1871 et 1870, 9o entre 1872 et 1871, 10o entre 1873 et 1872.

	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	Total de l'augmenta- tion.	Total de la diminu- tion.
Augmentation de 1864 sur 1863.....	1623 09	9627 11	13399 06	3803 36	28453 72	
Augmentation de 1865 sur 1864.....	288 75	5642 62	3768 67		4184 39	
Diminution de 1865 sur 1864.....				2513 55		
Augmentation de 1866 sur 1865.....	1210 26	1574 70	31733 36	9041 75	49018 40	
Augmentation de 1867 sur 1866.....	252 29	45065 84	37376 84	1434 14	81426 87	
Augmentation de 1868 sur 1867.....			58800 32	23568 71	64325 47	
Diminution de 1868 sur 1867.....	110 00	17924 56				
Augmentation de 1869 sur 1868.....	9834 82	23037 97	18705 01	49459 84	02037 43	
Augmentation de 1870 sur 1869.....		32561 18	56619.42		81931 43	
Diminution de 1870 sur 1869.....	244 38			7004 70		
Augmentation de 1871 sur 1870.....	621 11	13019 12	6908 00			
Diminution de 1871 sur 1870.....				44120 85		23692 62
Augmentation de 1872 sur 1871.....	11233 78	16894 63	104678 60		130408 13	
Diminution de 1872 sur 1871.....				5724 43		5724 43
Augmentation de 1873 sur 1872.....	273 99	2253 20	75001 95	9147 33	86676 47	
Augmentation de 1874 sur 1873.....	11372 83	49896 17	87451 24		148720 16	
Diminution de 1874 sur 1873.....				442 75		42 754

TABLEAU du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

ANNÉES SCOLAIRES.	Ecole Jacques Cartier.	Ecole McGill.			Ecole Laval.			Nombre d'élèves instituteurs.	Nombre d'élèves institutrices.	Grand Total.
	Elèves instituteurs.	Elèves instituteurs.	Elèves institutrices.	Total.	Elèves instituteurs.	Elèves institutrices.	Total.			
1ère Session, 1857.....	18	5	25	30	22		22	45	25	79
Session 1857-1858.....	46	7	73	70	36	40	76	89	103	182
Session 1858-1859.....	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219
Session 1859-1860.....	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228
Session 1860-1861.....	52	0	56	61	41	53	94	98	109	297
Session 1861-1862.....	41	10	58	68	39	52	91	80	110	200
Session 1862-1863.....	57	8	72	80	39	52	91	104	125	228
Session 1863-1864.....	56	7	67	74	34	49	83	07	119	213
Session 1864-1865.....	56	5	60	65	43	55	98	104	115	219
Session 1865-1866.....	43	2	73	75	39	57	96	84	130	214
Session 1866-1867.....	41	2	73	75	43	55	98	80	128	108
Session 1867-1868.....	35	5	57	62	49	73	122	89	130	219
Session 1868-1869.....	36	4	70	74	64	73	137	104	143	247
Session 1869-1870.....	46	7	69	76	82	80	162	135	149	284
Session 1870-1871.....	63	6	70	66	54	59	113	123	129	252
Session 1871-1872.....	51	13	94	107	32	56	88	46	150	246
Session 1872-1873.....	46	8	108	116	38	54	92	91	162	254
Session 1873-1874.....	43	6	106	112	43	56	92	92	162	254
Session 1874-1875.....	59	19	99	118	38	60	116	116	159	275

BREVETS octroyés aux élèves des écoles normales depuis l'établissement de ces institutions.

GENRES DE DIPLOMES OCTROYÉS.	Jacques Cartier.	McGill.			Laval.			No. d'élèves instituteurs.	No d'élèves institutrices.	Total.
	Elèves instituteurs.	Elèves instituteurs.	Elèves institutrices.	Total.	Elèves instituteurs.	Elèves institutrices.	Total.			
Académies.....	46	18	26	44	42		42	106	26	132
Ecoles modèles.....	155	58	227	285	140	245	385	353	472	825
Elémentaires.....	131	21	592	63	116	313	429	268	905	1173
Totaux.....	332	97	845	942	298	558	856	727	1403	2130

PARTIE NON-OFFICIELLE

QUÉBEC, JUILLET 1876

De la manière d'élever les jeunes enfants au Canada (1)

M. le Dr LaRue semble avoir entrepris chez nous de vulgariser les sciences au bénéfice du peuple. C'est une œuvre méritoire à laquelle le destinaient de fortes études et un talent spécial. Car ce n'est pas tout de savoir beaucoup de choses ; le plus difficile est de communiquer ses connaissances à ceux que l'instruction technique n'a point préparés à cet enseignement. L'écrivain se trouve alors aux prises avec une double difficulté : d'abord, le manque de culture de ses lecteurs, et ensuite l'obligation de faire parler à la science un langage nouveau, dégagé de toute expression à elle propre. Et cette obligation est impérieuse surtout au Canada où le vocabulaire du peuple est si limité. M. LaRue s'est parfaitement tiré de cette épreuve. Son *Petit Manuel d'Agriculture* et son *Histoire populaire du Canada* sont aujourd'hui répandus partout et justement appréciés comme livres d'instruction pour le peuple. Dans son dernier ouvrage, M. LaRue a voulu enseigner aux mères de famille les principes d'hygiène et d'éducation morale applicables à la première enfance. C'est un livre de médecine, mais on ne s'en aperçoit guère, voilà son charme. Mais c'est en même temps un livre de recettes pour fortifier l'intelligence embryonnaire de ces petits êtres si avides de protection, si aptes à recevoir toutes les impressions. Il prend l'enfant au moment de sa naissance et le suit jusqu'au jour où il entre à l'école, touchant à tous les détails de son éducation et les discutant, depuis la composition de la première bouillie jusqu'à l'opportunité des punitions corporelles. Il a pris pour épigraphe de ce précieux livret ces paroles : " Il n'y a rien de petit dans l'éducation des enfants."

Au reste, la citation suivante donnera une meilleure idée de la manière de l'auteur :

" Peu-à-peu, à mesure que ses facultés se développent, il apprend à formuler des paroles nouvelles ; enfin, il parvient à faire des phrases complètes, dans lesquelles cependant, avec une gaucherie qui n'est pas sans charmes, il intercale des mots de son invention, ou en accole d'autres qui doivent se trouver tout étonnés de se rencontrer en même compagnie.

" La meilleure méthode à suivre pour apprendre aux enfants à bien parler, c'est d'avoir toujours, en leur présence, un langage à l'abri de tout reproche. Cependant quand ils sont parvenus à un âge un peu avancé, il est fort utile de les reprendre de temps en temps, et de leur faire remarquer les fautes d'orthographe ou les vices de prononciation qui se glissent dans leur langage.

" L'enfant est naturellement imitateur, et cet esprit d'imitation, qui se développe de très bonne heure chez lui, peut être employé utilement pour son éducation ; mais pour cela, il ne faut l'entourer que de bons exemples ; car, par une tendance assez naturelle, il est plutôt porté à imiter les mauvais que les bons.

" Rien ne contribue autant à développer le sentiment de la pusillanimité et de la poltronnerie, que ces contes merveilleux que l'on débite aux enfants, et dans lesquels on voit figurer, à tout propos, des revenants, des cerceaux, des feux-follets, des loups-garous etc. Puisqu'ils

faut, après tout, conter des histoires aux enfants, au moins il faut avoir le soin d'en faire un choix judicieux.

" Un autre vice qu'il faut bien se garder de contribuer à développer dans le jeune âge est celui de la jalousie. Pour cela les parents doivent se faire un impérieux devoir de se comporter toujours envers eux avec la plus stricte impartialité, ayant le soin de distribuer équitablement les caresses, les récompenses, de même que les punitions, suivant qu'ils méritent les unes ou les autres.

" Quand une fois les enfants ont acquis le goût de la lecture, il faut mettre le plus grand soin dans le choix des livres qu'on met entre leurs mains. Rien ne contribue autant à gâter le caractère, à fausser le goût, à corrompre les mœurs, que ces romans sensuels dont le monde est aujourd'hui inondé, et que l'on voit répandus avec tant de profusion dans nos villes et même dans nos campagnes canadiennes.

" Le premier âge doit être plus spécialement consacré au développement des facultés physiques ; car une étude forcée, des exercices intellectuels trop prématurés auraient l'effet de briser en peu de temps une constitution robuste, et pourraient imprimer à la constitution d'un enfant un cachet de débilité dont il ressentirait les effets pendant le reste de sa vie.

" Aussi ces petits chefs-d'œuvres intellectuels que l'on est si fier d'exhiber ; ces petites artistes en piano dont les petits doigts tirent du clavier des sons qui flattent si agréablement l'oreille et la vanité de leurs mères, tous ces petits êtres précoces, dis-je, une fois parvenus à l'âge adulte, n'ont plus qu'une constitution ruinée, une santé délabrée, et meurent prématurément, ou trainent une vie de langueur et de misère.

" Contrairement à la pratique généralement suivie, ce sont les enfants précoces et très intelligents qu'il faut surtout ménager ; ce sont eux qu'il faut mettre tard à l'étude, en se rappelant ce proverbe populaire qui renferme plus de vérité qu'on ne pense et qui se formule ainsi : " Cet enfant ne vivra pas, il a trop d'esprit."

" De bonne heure, l'enfant est susceptible de déterminations vicieuses qu'il faut savoir corriger à propos et à temps. Mais par quels moyens ?—Ici les opinions sont partagées ; les uns veulent qu'on n'ait recours qu'aux moyens prescrits par la douceur ; les autres prétendent que dans certaines circonstances, les moyens rigoureux, comme certaines punitions corporelles, sont indispensables.

" Je me range à l'opinion de ces derniers, en faisant remarquer, toutefois, que dans l'emploi de ces punitions corporelles, il faut avoir égard avant tout au caractère de l'enfant. Si le caractère de l'enfant est d'une trempe telle qu'il est susceptible de se rendre aux moyens prescrits par la douceur et le raisonnement, alors les punitions corporelles doivent être soigneusement évitées ; elles ne pourraient que l'aigrir sans le corriger de ses défauts.

" L'âge aussi, de même que la gravité de l'offense commise, ou sa répétition, doit être pris en considération.

" Ces punitions corporelles doivent être graduées avec discernement, et ne doivent pas être trop fréquemment répétées. Ainsi, pour l'enfant qui n'a pas l'habitude de recevoir ce châtimement, la moindre humiliation, comme celle d'être séquestré pendant un quart d'heure dans une chambre séparée ; une légère privation, comme celle de ne pas prendre part à certains jeux ou à certaines promenades, l'affectent ou le contrarient beaucoup plus que des punitions corporelles plus sévères infligées à un enfant pour qui ces châtimements sont devenus une habitude, une espèce de régime, pour ainsi dire.

" Quand une fois on a jugé à propos de recourir à ces

(1) Ou *Entretiens de Madame Genest avec ses filles*, par Hubert LaRue.

punitions corporelles, il faut y mettre de la fermeté ; car si l'enfant remporte sur vous une première victoire, il en remportera bientôt dix ; et alors il sera votre tyran, et vous serez son esclave.

“ Il n'est rien de charmant comme le babil d'un jeune enfant dont l'intelligence, à peine éclos, cherche à se rendre compte des divers phénomènes qui l'entourent : il n'est rien de pittoresque et de singulier comme ces questions, parfois saugrenues, souvent embarrassantes, qu'il vous pose à propos de tout.—Il faut bien se garder alors de faire la sourde oreille, et de ne pas répondre à ces questions ; car par ces conversations qu'ils ont avec leurs parents, les jeunes enfants s'instruisent mieux bien souvent que par toutes les leçons qu'ils apprennent à l'école.

“ Ceci me rappelle une anecdote que je tiens à vous raconter, et par laquelle je terminerai ce dernier entretien.

“ Un jour—c'était un dimanche—je me promenais avec un de vos petits frères, âgé de onze ans et quelques mois, sur le rivage d'une des belles paroisses de l'île d'Orléans. J'examinais attentivement certaines lignes blanches de quelques pouces de largeur qui, à des intervalles assez réguliers, et toujours dans la même direction, intersectaient les feuillettes de tuf des *galets*. Tout-à-coup, votre jeune frère me dit : “ Maman, ces galets, ils poussent comme les arbres, n'est-ce pas ? ils ont des racines.”

“ Depuis quand l'intelligence de ce pauvre enfant s'était-elle posé ce grand problème d'histoire naturelle ? Dieu le sait. J'en profitai pour lui donner quelques notions de botanique, de minéralogie et de géologie qu'il comprit à merveille, et dont je me flattais qu'il ferait un jour son profit. Hélas ! neuf jours plus tard, le cher enfant expirait au milieu d'atroces convulsions, et allait, —j'en ai le ferme espoir,—apprendre dans le ciel, sans efforts, les merveilleux secrets de ces belles sciences de la nature sur lesquelles Dieu a jeté un voile impénétrable, et dont il n'a voulu révéler aux hommes, en ce monde, que les premiers éléments !.... ”

TRIBUNE LIBRE

De l'Éducation dans la Province de Québec

Je donne au mot *éducation* sa portée la plus large, sa signification la plus étendue ; ce mot signifiera dans tout le cours de cette étude *l'art de développer les facultés intellectuelles, morales et physiques*.

L'éducation, dans la province de Québec, peut se résumer comme suit : 1o. élémentaire ; 2o. moyenne ; 3o. supérieure ou collégiale ; 4o. professionnelle, ou universitaire ; 5o. éducation des classes agricoles et ouvrières ; 6o. éducation des hommes *instruits*.

ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE

L'enfant qui reçoit cette éducation apprend à épeler et à lire couramment tant bien que mal. On lui enseigne, en outre, la lettre du petit catéchisme, un peu d'écriture, quelques notions de grammaire, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

Les résultats de cette éducation sont presque nuls. Parmi ceux qui l'ont reçue un certain nombre n'oublient pas tout-à-fait la lecture, parce qu'ils se donnent le luxe d'épeler les offices de la messe et des vêpres les jours de dimanche et de fêtes d'obligations ; cela arrive soixante fois, environ, dans le cours de l'année, et suffit, à la rigueur, pour entretenir la mémoire des yeux.

Quant à l'écriture, elle est bien vite oubliée ; et deux ou trois ans après leur sortie de l'école, c'est à peine si ces jeunes gens savent encore signer leurs noms ; j'apporte les faits suivants à l'appui de cet avancé.

J'étais appelé assez fréquemment à assister le coroner de cette ville aux enquêtes qui se tenaient dans les environs de Québec ; or maintes fois il est arrivé que sur douze jurés, il n'y en avait pas un seul qui sût signer son nom. Plusieurs—et des jeunes gens de vingt-cinq à trente ans—nous disaient : “ Nous l'avons su autrefois quand nous allions à l'école, mais nous l'avons oublié depuis.”

Un des notaires qui ont passé les contrats de la compagnie de Gosford me disait, l'an dernier, que tant qu'il avait eu à accomplir sa besogne dans des paroisses habitées par des canadiens-français, il avait été obligé de se faire accompagner par un témoin, les cultivateurs de ces paroisses n'étant pas capables d'apposer leurs signatures aux contrats. Dès lors qu'il est arrivé dans des paroisses habitées par des irlandais, il a renvoyé son témoin, vu que tous ces irlandais savaient écrire et signer.

De pareils aveux sont humiliants ; mais qu'y faire ? —Le temps est grandement venu de sonder d'une main ferme les plaies de tous genres, et, au besoin, d'y appliquer le fer rouge.

La conclusion à tirer de ce qui précède est que le plus tôt on supprimera ce genre d'éducation purement *élémentaire*, le mieux ce sera. Celui qui la reçoit n'est guère plus avancé que celui qui ne la reçoit pas ; l'intelligence de l'un est aussi inculte que celle de l'autre est épaisse. Tout au plus ces écoles élémentaires peuvent-elles être tolérées dans les paroisses les plus pauvres et dans les établissements tout nouveaux, où l'on n'a pas encore les moyens pécuniaires suffisants pour rémunérer de bons instituteurs. Peut-être arrivera-t-il que sur cent enfants qui auront suivi ces écoles, quelques-uns, plus désireux que d'autres de s'instruire, continueront plus tard à cultiver leur intelligence ; et ce sera autant de gagné.

Ce genre d'éducation *élémentaire* devrait être banni de toutes les anciennes paroisses, excepté, cela va sans dire, lorsque ces écoles élémentaires ne sont destinées qu'à préparer les enfants à entrer dans les écoles *modèles*.

ÉDUCATION MOYENNE

Ce genre d'éducation se donne dans des écoles dites *modèles, académiques, commerciales*.

Les élèves y sont divisés en un plus ou moins grand nombre de classes. Les classes inférieures, bien souvent, sont composées d'enfants qui apprennent à lire et à écrire ; les classes supérieures, de jeunes gens qui étudient la grammaire, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, etc.

Le programme qui est suivi dans ces écoles me paraît assez bon, moins quelques lacunes regrettables sur lesquelles je reviendrai. Mais les méthodes employées pour infuser ces connaissances diverses dans l'esprit des jeunes gens ne sont, à mon avis, nullement satisfaisantes.

En premier lieu, un grand nombre des abrégés et des manuels qui sont entre les mains des enfants sont mal faits ; plusieurs même sont détestables.

Pour ne citer qu'un exemple, je signalerai un petit ouvrage qui contient à la fois des abrégés de l'histoire sainte, de l'histoire du Canada et de l'histoire de France. Ce manuel est très-répandu.

C'est un recueil de dates inutiles à retenir, un répertoire de faits insignifiants présenté sous la forme la plus insipide, un salmigondis de divisions, de subdivisions fastidieuses qui ne peuvent avoir d'autre résultat que

celui de fatiguer la mémoire des enfants, de les ennuyer énormément, et, en définitive, de ne leur apprendre qu'une chose : le dégoût de l'étude.

Comme exemple je prendrai, au hasard, quelques-unes des questions et des réponses que je trouve dans cet opuscule (page 11) :

« Comment peut-on diviser l'histoire de l'ancien Testament ? »

Réponse : En huit époques principales savoir : la première, depuis la création jusqu'au déluge ; la seconde, depuis le déluge jusqu'à Abraham ; la troisième, depuis Abraham jusqu'à Moïse ; la quatrième, depuis Moïse jusqu'à l'établissement de la monarchie ; la cinquième, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à la division en deux royaumes ; la sixième, depuis la monarchie jusqu'à la captivité ; la septième, depuis la captivité jusqu'à la persécution d'Antiochus et le gouvernement des Machabées ; et la huitième comprend le gouvernement des Machabées jusqu'à l'avènement de Jésus-Christ.

Tout cela s'apprend par cœur ; et l'enfant qui peut réciter cette tirade, et nombre d'autres, sans broncher, a le premier prix d'histoire sainte !

Je le demande, quel adulte pourrait se soumettre à un pareil régime, sans se vouer d'avance à l'abrutissement ? et comment veut-on qu'un enfant sorte de là sans un commencement d'idiotisme ?

A la page 6 du même livret on trouve la question et la réponse suivantes :

« Q. Quels furent les descendants de Seth jusqu'à Noé ? »

R. Enos, Caïnan, Malaléel, Jared, Enoch, Mathusalem, et Lamech, père de Noé.

Tout commentaire est inutile ; passons à l'histoire de France, telle qu'interprétée dans le même manuel.

Cette histoire est divisée par siècles, et chaque siècle renferme à peu près le même nombre de pages. Les Mérovinges, les Chilpéric, les Childébert, les Clothaire occupent un espace égal à celui qui est réservé à Louis XIV. Les dates de naissances, d'avènements au trône, de décès, de tous les rois chevelus et non chevelus ; les noms et prénoms de leurs femmes, oncles et tantes, cousins et cousines à tous les degrés : tout cela est donné, dans cet impitoyable manuel, avec une fidélité historique désespérante que je me garderai bien de vérifier.

Grand Dieu ! quand un pauvre enfant a eu la cervelle bourrée de tous ces noms d'hommes, de femmes, de rois, de reines, de conquérants et de conquises, avec toutes les dates de leurs naissances, baptêmes, mariages, décès ; et quand tout ce bourrage est fait sur un ton aussi mortellement ennuyeux, le pauvre enfant en est-il beaucoup plus avancé ?

La meilleure méthode à suivre pour la composition de ces livres serait, je crois, la suivante :

LIVRES D'HISTOIRE.—Pour certaines branches de l'enseignement, il importe que les enfants apprennent par cœur la lettre des abrégés qu'on met en leurs mains. L'histoire cependant devrait faire exception ; je ne puis concevoir comment on peut apprendre l'histoire par cœur. Mon expérience personnelle me dit que toutes les histoires que j'ai apprises de cette manière ont été bien vite oubliées. L'enseignement de l'histoire dans nos écoles-modèles, académiques et commerciales, devrait donc se faire comme suit :

Il devrait y avoir deux abrégés : l'un pour les enfants de dix ou douze ans, l'autre pour les enfants plus avancés, c'est-à-dire, pour ceux de douze à quinze ans.

Ces deux abrégés ne contiendraient que le récit des périodes les plus mémorables de chaque histoire ; ils ne se distingueraient l'un de l'autre que par le plus ou ou moins de développement.

Tous deux seraient ornés de quelques gravures. Il n'y a rien comme ces gravures pour frapper l'esprit des adultes, à plus forte raison celui des enfants.

Ces abrégés seraient divisés par chapitres, et devraient être écrits dans un style à la fois simple, animé, attrayant. A la fin de chaque chapitre, un petit questionnaire bien fait faciliterait le travail du maître, lorsqu'il s'agirait de faire rendre compte aux élèves de ce qu'ils ont lu.

Les enfants auraient pour tâche de lire attentivement, à la maison, quelques paragraphes de ces abrégés. A l'école, lecture serait faite à deux ou trois reprises des mêmes paragraphes par deux ou trois élèves différents. Ensuite, un certain nombre des élèves, pris au hasard, qui auraient écouté ces lectures, seraient tenus de répondre de vive voix aux questions du maître, ou de donner par écrit un résumé de ce qu'ils auraient lu ou entendu lire.

Dans les réponses que les élèves seraient appelés à faire de vive voix, il faudrait veiller avec un soin scrupuleux à la diction et à l'élocution ; et, dans les analyses écrites, il faudrait corriger le style et l'orthographe. Enfin, on comprend que cette méthode peut être variée de diverses manières.

Pour préciser davantage, venons-en à quelques exemples.

HISTOIRE DU CANADA.—Je voudrais qu'il y eût deux abrégés : l'un pour les commençants, l'autre pour les élèves plus avancés. Les deux abrégés pourraient même être contenus dans le même volume et n'en former qu'un, les parties qui doivent être apprises par les commençants étant distinguées de celles destinées aux élèves plus avancés par une typographie différente.

Premier abrégé.—Quelques paragraphes seulement seraient consacrés à la découverte du Canada par Jacques Cartier.

Viendrait ensuite l'arrivée de Champlain à Québec. Description du rocher de Québec et de tout le pays à l'état sauvage. Premiers travaux d'établissement. Gravure représentant l'habitation à la basse-ville. Conspiration contre Champlain, et quelques-uns de ces petits détails si pleins d'intérêt dont sont parsemés les Mémoires du père de la Nouvelle-France. Guerre contre les Iroquois. Arrivée des premiers colons : Hébert et Couillard. Arrivée des Récollets, des pères Jésuites. Premier siège de Québec par les Kerk.

De cette première époque je passerais à Frontenac et au deuxième siège de Québec.

Les hauts-faits d'armes de d'Iberville et de quelques autres héros canadiens ; les cruautés des sauvages, les martyres des Pères Jogues et Brébeuf, etc., formeraient autant de petits chapitres différents que les enfants liraient avec le plus vif intérêt.

Viendraient ensuite les émouvantes périodes comprises entre 1750 et 1760.

Sans dire un mot, dans ce premier abrégé, des diverses formes de gouvernement par lesquelles le Canada a passé à la fin du siècle dernier, je consacrerai un chapitre à la guerre et au siège de 1775, et ferais un petit tableau de l'état de la population canadienne-française à cette même époque : l'émigration de la noblesse, le rôle si bienfaisant du clergé, les services rendus par nos institutions religieuses, etc.

De là, je passerais à la guerre de 1812, puis aux événements de 1837 ; un mot seulement sur l'union des provinces et sur l'établissement de la confédération compléterait ce premier abrégé. Comme on le voit, ces diverses périodes de notre histoire seraient présentées aux enfants sous forme de petits tableaux.

Avec un manuel ainsi fait, et ainsi étudié, les enfants n'éprouveraient aucune difficulté à graver dans leur

esprit les principaux événements de l'histoire de leur pays. Ces événements seraient d'autant mieux retenus par la mémoire qu'ils seraient dégagés de tous les incidents secondaires et de moindre importance. Il n'y aurait, dans ce premier abrégé, que cinq ou six dates à retenir.

Il ne faut pas demander à des enfants de dix à douze ans plus qu'on n'exige des adultes. Or, je le demande, combien y a-t-il d'adultes au Canada, même parmi ceux qui sont réputés instruits, hommes de profession et autres, combien y en a-t-il qui seraient en état de discuter avec connaissance de cause sur les faits historiques consignés dans le petit programme que je viens de tracer. Avouons-le en toute sincérité, le plus grand nombre des hommes instruits en ce pays trouveraient dans ce petit abrégé destiné à de tout jeunes enfants, une foule de renseignements historiques dont ils pourraient faire ample profit.

Deuxième abrégé.—Ce deuxième abrégé ne se distinguerait du premier que par un peu plus de développement. Les tableaux contenus dans le premier seraient intercalés dans le deuxième, avec, en outre, une courte relation des quelques faits secondaires survenus entre les diverses périodes, afin de relier ces dernières les unes aux autres. Ici encore, fort peu de dates.

HISTOIRE SAINTE ET HISTOIRE DE FRANCE.—Ce que je viens de dire de l'histoire du Canada s'applique également à l'histoire sainte. Un premier abrégé ne renfermerait qu'une série de petits tableaux écrits simplement mais allègrement. Un deuxième abrégé contiendrait ces mêmes tableaux reliés les uns aux autres par une courte narration des faits intermédiaires importants. Peu de dates.

Un seul abrégé de l'histoire de France suffirait, à mon avis.

Il ne faut pas se le dissimuler, la composition de ces livres d'écoles demande un grand soin, des aptitudes spéciales, un talent particulier. Avant tout, dans ces petites compilations, il faut éviter le genre ennuyeux ; car si vous ennuyez l'enfant, vous le dégoûtez de l'étude, chose qu'il faut éviter avant tout.

Ce n'est pas toujours celui qui possède le mieux l'histoire qui peut mener à bonne fin une pareille entreprise ; mais bien celui qui connaît le mieux l'esprit et le caractère de l'enfant, qui comprend le mieux ce que l'enfant peut saisir et ne pas saisir, qui devine le mieux ce qui lui plaît et ce qui ne lui plaît pas.

OBJECTIONS

Les enfants ne sauraient apprendre l'histoire de cette manière ; leur intelligence n'est pas assez développée.

A cela je réponds : si leur intelligence n'est pas assez développée, cela tient à l'une ou à l'autre des deux causes suivantes : 1^o. l'enfant est trop jeune, ou bien ses études ne sont pas assez avancées. Dans l'un ou dans l'autre cas, ne lui enseignez pas l'histoire ; enseignez-lui quelque chose qui soit à sa portée ; 2^o. L'enfant ne serait pas trop jeune, mais son intelligence n'est pas assez développée. Alors, raison de plus pour lui enseigner l'histoire d'après cette méthode ; car le but de l'éducation est, avant tout, de développer les intelligences. Or, il n'est pas de meilleur exercice pour développer les intelligences, celles surtout qui sont naturellement paresseuses, que l'habitude du raisonnement, l'habitude de comprendre la portée d'une question et de savoir y répondre.

Mais, dira-t-on, est-ce qu'il n'importe pas de développer la mémoire des enfants ?—Je distingue ; il y a deux espèces de mémoire : celle des mots et celle des choses ou des faits. Il importe grandement que tout le

monde acquière cette dernière ; quant à la première, celle des mots, elle ne me semble utile qu'à ceux qui, par état, sont condamnés à apprendre et à débiter des discours par cœur, comme les prédicateurs, certains orateurs dans quelques circonstances solennelles. Or, les jeunes gens qui sortent des écoles modèles, commerciales ou académiques ne se trouveront jamais dans cette pénible position.

Si jamais, dans le cours de leur vie, ils étaient appelés à faire montre d'éloquence, l'habitude qu'ils auraient contractée de se bien exprimer en improvisant des réponses aux questions qui leur auraient été posées, leur vaudrait mieux, pour se tirer d'embarras, que toute autre chose.

Enfin—et j'insiste sur ce point qui me paraît capital dans l'éducation de notre jeunesse canadienne—en suivant le système que je propose, c'est-à-dire, en s'adressant à l'intelligence des enfants plutôt qu'à leur mémoire ; en les habituant de bonne heure à raisonner et à formuler des réponses de leur cru, ou à rédiger des analyses sur les choses qu'ils ont lues ou entendu lire, on leur enseigne non-seulement les matières qui font le sujet de leurs études, mais encore on leur apprend à parler et à écrire correctement, deux choses également rares parmi les sujets qui sortent aujourd'hui de nos écoles.

HUBERT LA RUE.

(A continuer)

POESIE

L'Huitre incrédule (1)

Collée à son rocher, une huitre discutait
Avec un crabe, animal amphibie.
L'huitre est presque toujours forte en philosophie.
Comme absurde elle rejetait
Ce que l'autre lui racontait
Du monde aérien étendu sur leurs têtes.
—Bah ! vous nous contez des sornettes,
Avec cet autre monde invisible aux poissons.
L'homme ? pure chimère !... et les oiseaux ? chansons !...
Parlez-moi maquereaux, sardines ou crevettes ;
Cela, c'est la nature observable, et j'y crois ;
Mais le surnaturel n'est point scientifique.
Tel est le dernier mot de la haute critique.
Je suis positiviste et crois ce que je vois...
Elle en eut dit bien plus encore
Sans un grappin de fer qui, plongeant sous les eaux,
Vint décrocher du roc la savante pécure.
Un gros anglais, friand de tels morceaux,
Vous lui prouva, d'une façon sommaire,
Que l'homme, hélas ! n'est pas une chimère.

PEDAGOGIE

Education musicale des enfants d'après les principes de Fröbel

Fröbel, tout en insistant sur l'importance de la musique dans l'éducation, n'a néanmoins rien écrit concernant son enseignement proprement dit. Mais, en s'inspirant des principes qui forment la base de la méthode de l'illustre pédagogue, il a été facile de combler cette lacune.

L'élément le plus simple en musique et qui forme néanmoins un tout complet, c'est l'accord parfait (ensemble de trois sons divers formant un tout complet et donnant le sentiment du repos).

(1) *Le Fabuliste chrétien*, par M. de Villefranche.

En étudiant l'accord parfait dans tous les renversements et sous toutes les formes qu'il peut affecter, on voit immédiatement apparaître le principe de la transformation qui d'un objet en fait plusieurs autres. Ce beau principe qui est d'une application constante dans la méthode Froebel, et qui constitue un des moyens les plus féconds pour l'invention, est d'une application non moins frappante dans la musique. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur les dessins si variés qu'on peut obtenir par les trois notes de l'accord parfait.

Les intervalles qui constituent l'accord parfait sont d'une intonation facile et harmonieuse ; les enfants de quatre à cinq ans peuvent les chanter avec justesse dès la première audition ; cette expérience a été faite sur des milliers d'enfants.

C'est donc l'intonation des trois sons de l'accord parfait que l'institutrice doit posséder parfaitement. Là se bornerait sa science musicale, jointes à des notions exactes du rythme et de la mesure, que déjà elle pourrait rendre un grand service à l'enseignement de musique. Car ces trois sons, soumis aux lois du rythme et de la mesure, donnent de nouvelles mélodies, qu'on peut varier à l'infini. Il suffirait d'y joindre quelques poésies très-simples pour les rendre tout à fait attrayantes.

Mais l'institutrice qui a obtenu quelques résultats déjà, ne voudra pas s'arrêter. Elle a vu la joie des enfants, elle a compris que le chant, ce rayon du soleil de l'école, est indispensable à l'éclosion des jeunes âmes qui lui sont confiées. Elle ne voudra pas rester inférieure à sa tâche et hâtera d'acquiescer toutes les connaissances qui l'aideront à remplir dignement ses importantes fonctions.

Une seule chose pourrait l'arrêter, c'est la crainte que ses forces physiques ne répondent pas à l'élan de sa bonne volonté. En effet, beaucoup d'institutrices se sentent épuisées au bout de quelques années de professorat, et comment alors ajouter l'enseignement du chant à une charge déjà si lourde ?

Ici on pourrait se demander si, à leur sortie des écoles normales, les élèves normalistes sont suffisamment préparés pour la rude besogne qui les attend ? Admettons que sous le rapport intellectuel leur développement ne laisse rien à désirer ; mais en est-il de même de leur développement physique ? Des exercices gymnastiques journaliers ont-ils suffisamment contrebalancé une tension d'esprit qu'on pourrait trouver excessive à un âge où la croissance physique n'est pas entièrement terminée ? Les a-t-on surtout mis en possession de l'instrument par excellence, la *voix*, sans lequel leurs acquisitions intellectuelles seront d'une faible valeur au point de vue du professorat ?

Par une erreur fatale, le chant, cette gymnastique essentielle des voies respiratoires, n'occupe pas dans l'éducation le rang qui lui est dû. On ne le considère généralement qu'au point de vue artistique, sans songer à son importance au point de vue physique. La physiologie, ou sciences des *fonctions des organes*, a jeté un jour nouveau sur cette grave question, et aujourd'hui la médecine s'unit à la pédagogie pour proclamer la nécessité de soumettre tout l'organisme humain à une éducation méthodique, afin d'assurer à l'homme le développement harmonique de toutes ses facultés. Depuis longtemps déjà les exercices gymnastiques sont considérés comme un des meilleurs moyens de développement physique ; il est indispensable de les compléter par des exercices spéciaux de gymnastique vocale.

De l'enseignement de la musique à l'école primaire

On se préoccupe beaucoup de donner au chant la place qui lui appartient dans notre système d'éducation primaire, et d'en inspirer le goût aux enfants. — Mais si quelques résultats ont été obtenus il y aurait beaucoup à faire pour en généraliser l'enseignement. Pourquoi sommes-nous en retard sur ce point ? En lisant les articles du *Journal des Instituteurs*, on y reconnaît deux raisons : la première, c'est qu'il n'a été tenté dans cette voie que des efforts partiels et isolés ; la seconde, c'est que l'enseignement de la musique présente des difficultés sérieuses, qui rebutent quelquefois les maîtres.

Cependant si nous voulons démentir cette assertion peu bienveillante et hasardeuse d'ailleurs, que le Français n'a pas l'oreille musicale, il faut bien apprendre un peu de musique à nos élèves. Nous borner à leur faire répéter des airs que nous leur avons appris de mémoire, autrement dit de routine, serait commencer une œuvre incomplète, puisque, livrés à eux-mêmes, ils ne pourraient étudier le morceau le plus simple. Le moyen

unique d'habituer leurs oreilles à l'intonation, la grande difficulté de la musique, c'est de les exercer beaucoup, quelle que soit la méthode, quels que soient les procédés dont nous nous servons. La matière des premières leçons est facile à trouver : il suffit d'écrire au tableau les noms des notes de la gamme. Mais bientôt, si l'on ne veut pas rendre cette étude monotone et languissante, il faut y joindre celle de la portée, des clefs, des armures, de la valeur des notes, de la mesure, toutes choses assez compliquées pour des commençants. De plus, la préparation de la leçon, même sur des tableaux tracés *ad hoc*, exige du maître une dépense de temps relativement considérable. Puis, plus tard, quand les élèves commencent à chanter des chœurs, il faut leur imposer la dépense du papier préparé, la tâche de copier la musique, et Dieu sait comment ils s'en acquittent, en dépit des efforts du maître et du temps qu'ils y emploient ! Aussi n'est-ce qu'au prix de nombreuses fatigues que quelques maîtres parviennent à établir dans leurs écoles un chœur convenable d'enfants.

Il y a un mode d'écriture musicale qui certainement ne supprime pas l'étude fondamentale de l'intonation et de la mesure, mais qui en atténue singulièrement les difficultés ; c'est l'écriture en chiffres, vulgairement appelée *méthode Chevè*. Sa simplicité permet aux enfants de la comprendre très-rapidement, et pour la reproduire, il n'est pas besoin de papier-musique ou de tableau préparé ; elle fournit au maître des combinaisons ingénieuses, où il trouve une variété étonnante d'exercices d'intonation, même d'harmonie, et, malgré cela, une sérieuse économie de temps dans la préparation des leçons.

Je ne suis pas de ceux qui croient que la méthode en chiffres doive un jour détrôner la méthode usuelle, mais je considère la première, — et l'usage que j'en fais depuis plusieurs années me confirme toujours davantage dans cette opinion, — comme la meilleure introduction à l'étude de la musique. C'est avec raison que le digne professeur de chant de l'école normale de Versailles, M. Elgenscheuck, la jugeait, lorsqu'il eut pour la première fois occasion de la connaître, il y a treize ans, excellente comme *méthode élémentaire de musique*.

Praticable pour la voix, la méthode en chiffres ne le serait pas dans la musique instrumentale ; mais quand, avec son secours, le commençant s'est bien approprié les principes de la musique, la tonalité et la mesure, l'étude d'une nouvelle écriture n'est plus pour lui qu'une question très-secondaire et seulement une affaire de peu de temps ; l'instituteur pourra toujours aborder fructueusement cette étude avec les plus avancés de ses élèves.

A. R. instituteur à N.

BULLETINS

BULLETIN DE L'INDUSTRIE

Invention canadienne. — On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

On sait quels dangers l'on court toutes les fois qu'on s'aventure sur cette double et étroite bande de fer où le moindre accident peut vous faire sombrer dans un abîme si une main inhabile ou téméraire guide la locomotive qui vous emporte.

C'est afin de conjurer le péril constant qui menacent les jours des voyageurs en chemin de fer que M. Ed. Richard et ses frères, natifs de Québec (Canada), ont consacré bien des années à perfectionner un serre-frein automatique qui diminue, s'il ne rend impossible, les désastres sur les voies ferrées. A ce serre-frein ils ont ajouté un moyen d'attacher les chars l'un à l'autre qui possède cette avantage sur les autres inventions du même genre, qu'il détache les chars avec la même rapidité qu'il les avait unis un instant auparavant.

Quelque soit la cause de l'accident — déraillement ou collision — un mécanisme, s'étendant de la locomotive au dernier char, arrête presque instantanément le convoi lancé à toute vitesse. Un char déraille-t-il, il se détache de lui-même, raidit le serre-frein, coupe la vapeur et se garde d'entraîner dans son écart fatal les chars qui le précèdent ou ceux qui le suivent.

Aussi bien, au lieu d'un argus unique veillant à la sécurité, des voyageurs, il y en a deux, car il est loisible au conducteur en quelque endroit du convoi qu'il se trouve, dans le cas où il apercevrait une source de danger qui eût échappé à l'attention de l'ingénieur préoccupé, de mettre aussitôt la main sur un levier qui produit le même effet que le ferait l'ingénieur à son poste.

Outre l'ingéniosité qu'ils ont déployée dans leurs inventions, les frères Richards ont montré une appréciation remarquable des principes scientifiques applicables à cette spécialité. C'est ainsi qu'ils ont réussi à utiliser le poids et la vélocité de tout le train, qui, s'exerçant d'abord sur les derniers chars, empêchent ce qu'on appelle dans la langue pittoresque des Américains le *télescoping*, c'est-à-dire l'entrée successive avec la plus violente effraction des chars de l'arrière-train dans ceux de l'avant.

Le cachemire.—La correspondance suivante de l'Inde à l'Indépendance contient les renseignements que voici sur la fabrication des châles de cachemire :

Après le dîner, on exhiba devant Son Altesse Royale, le Prince de Galles, un échantillon des animaux les plus curieux du pays, entre autres la fameuse chèvre qui produit au Thibet la laine des châles tissés dans la vallée de Cachemire. C'est une espèce de duvet, doux et chaud, qui enveloppe l'animal sous une première toison de laine grossière. Seul il permet aux troupeaux de supporter le rude hiver des hauts plateaux tibétains et il disparaît dès qu'on essaie d'acclimater l'espèce dans les climats moins rigoureux : curieuse manifestation de la loi naturelle qui s'efforce sans cesse d'adapter les êtres au milieu de leur existence.

On raconte qu'un Français fit un jour chercher 12,000 chèvres en vue de les acclimater en France. Environ 800 moururent dans la traversée ; une partie du reste survécut et même se reproduisit avec assez de rapidité pour répondre aux espérances les plus audacieuses de leur importateur ; mais on peut s'imaginer son désappointement final quand il dut reconnaître qu'avec leur climat natal ses chèvres avaient perdu leurs précieuses fourrures.

Les tisserands de cachemire ne gagnent environ que 30 à 40 centins par jour : mais, comme pour finir un seul châle, il faut le travail continu de trois hommes pendant dix-huit mois, on comprend les prix énormes qu'atteignent sur nos marchés leurs tissus de première ordre. Des évaluations très approximatives font varier entre 10 à 15 millions de francs la valeur des étoffes tissées annuellement et exportées du Cachemire.

—Les étrangers qui visitent les Etats-Unis en ce moment et qui recherchent les curiosités caractéristiques du pays, ne sauraient rien trouver de plus digne de leurs observations et de leur intérêt que les ateliers où se confectionne le *Herald*.

On sait que le journal n'est plus imprimé comme autrefois sur les caractères disposés par les compositeurs, mais sur des clichés métalliques moulés sur ces caractères. Ce moulage est la partie la plus surprenante des opérations. Dès que la composition est mise en ordre dans les formes, ces formes sont portées à l'atelier de stéréotypie, où il est pris, au moyen d'une composition plastique flexible, une empreinte qui en reproduit exactement le relief, et qui s'applique sur une surface courbe répondant à une section de cylindre. Cette première empreinte ainsi courbée, devient une matrice dans laquelle est coulé du métal en fusion qui, instantanément refroidi, ébarbé et ajusté, s'applique exactement autour de la forme cylindrique qui doit être soumise à la presse, tandis que dans les procédés ordinaires le tirage se fait sur des formes planes.

La rapidité de ce travail est incroyable. Ainsi, la principale feuille de l'édition quotidienne du *Herald*, celle qui contient les dernières nouvelles, les télégrammes, les articles de fond, etc., n'est mise en formes qu'à trois heures du matin. Or, pour que l'édition soit prête à temps pour l'expédition par les malles et pour la distribution, il ne faut pas moins, pour cette feuille seule, de quatre-vingts planches stéréotypées, et du travail de cinq doubles presses Bullock, tirant chacune de quinze à dix-huit mille exemplaires à l'heure. Pour une édition de cinq feuilles, comme celle qui donnait dimanche le *Herald*, il a fallu couler 230 planches pesant chacune 35 livres, ce qui donne plus de quatre tonnes de métal. Les 230 planches sont coulées en 3 heures, c'est-à-dire à raison de plus d'une à la minute. Une minute suffit pour assujettir toutes ces plaques dans les presses, qui sont mises en mouvement sur un signe, et une heure quarante minutes après la mise en train, cent mille exemplaires du journal, contenant chacun quatre ou cinq feuilles, c'est-à-dire seize ou vingt pages, ou encore quatre vingt seize ou cent vingt colonnes d'impression, sont tirés et envoyés à la salle d'expédition. Une telle merveille vaut bien une partie de nuit blanche, et, nous le répétons, il n'est guère, dans le monde industriel, de mécanisme qui mérite davantage l'attention des visiteurs. Ils ne trouveront rien de plus intéressant à l'Exposition de Philadelphie.

BULLETIN DES SCIENCES

Etats-Unis.—La statistique des conscrits de toutes nationalités qui composèrent l'armée des Etats-Unis du Nord pendant la guerre de la sécession, a été recueillie par les soins de la Commission sanitaire des Etats-Unis et mise en ordre dans un volume publié en 1869, par M. Gould. Elle porte sur 1,232,256 enrôlés volontaires, sans aucune exclusion de taille. L'âge, le lieu de naissance, la nationalité, tout y est mis à part, et l'on ne peut lui adresser qu'un seul reproche, c'est de s'en être tenu, pour ce qui concerne la taille, à des quarts ou à des moitiés de pouce. Le travail de la Commission est, du reste, un véritable monument anthropométrique : il s'étend à une foule d'autres données physiques et biologiques, et, le cas échéant, pourrait être offert comme un excellent modèle à notre Société internationale de secours aux blessés.....

Parmi ces 1,232,256 soldats, les cinq plus grands avaient : le premier, portant un nom écossais, 2m, 095 ; le second, âgé de vingt-quatre ans et ayant des yeux bleus et des cheveux blonds, 2m, 057 ; le troisième, blond à un moindre degré, 2m, 045 ; le quatrième, n'ayant que les yeux bleus, 2m, 045 ; et le cinquième, portant un nom anglais, 2m, 032. Les plus petits, au nombre de quatre, avaient : un premier, d'âge inconnu, 1m, 003 ; un second, âgé de vingt-quatre ans, 1m, 006, et les deux autres, adultes, 1m, 117 et 1m, 244.....

Sur 10,000 engagés américains, 341 atteignaient ou dépassaient la taille, déjà gigantesque, de 1m, 905.

Sur 10,000 Canadiens, 217 arrivaient à cette même hauteur de 1m, 905. Puis venaient, par ordre décroissant : 208 Scandinaves, 194 Ecossais, 97 Anglais, 77 Irlandais, 75 Allemands, toujours triés sur une masse de 10,000 hommes.

(Paul Topinard : Etude sur la taille. *Revue d'Anthropologie*.)

—Le 14 mai a eu lieu à Paris, chez M. Bourbouze, préparateur à l'Ecole de Pharmacie, une importante réunion de savants et de publicistes spéciaux ayant pour objet la répétition des intéressantes expériences dont tout le monde s'entretient depuis deux mois. Il s'agissait de leur faire constater clairement l'existence et l'énergie du courant électrique dit courant *tellurique*, dont l'origine se trouve dans le sol même, ainsi que la facilité avec laquelle on peut établir, sans fil, une communication pratique entre deux stations éloignées d'une distance quelconque.

Rien de frappant comme ces expériences d'une simplicité extraordinaire et qui sont à la veille de donner lieu aux plus importantes applications. Nous allons, sans entrer ici dans des discussions théoriques plus ou moins arides, raconter à nos lecteurs ce que nous avons vu, dit la *France*, en faisant ressortir la portée des faits qui se sont passés sous nos yeux.

Dans son jardin, M. Bourbouze a planté, à une dizaine de mètres de distance, deux pieux en fer, reliés par un fil sur le trajet duquel se trouve un galvanomètre, instrument ayant pour objet d'indiquer, par les mouvements de son aiguille, le passage d'un courant électrique.

Quand les deux barres de fer sont enfoncées d'une égale quantité dans le sol, l'aiguille du galvanomètre demeure immobile. Vient-on à faire pénétrer l'un des pieux plus profondément à coup de maillet, on voit immédiatement l'aiguille subir une déviation plus ou moins considérable, indiquant aussitôt qu'il se produit un courant entre les deux pieux par le sol et dans le fil qui les unit par l'intermédiaire du galvanomètre.

Le courant qui passe est le courant tellurique, sa source est la terre, cet immense réservoir d'électricité, qui fournit à M. Bourbouze, sans aucune espèce de pile et avec des appareils encore rudimentaires, la quantité d'électricité nécessaire pour faire marcher un petit moteur, en fonction déjà depuis plusieurs mois, pour faire de la galvanoplastie, actionner des sonneries d'appartement, etc., etc.

Si l'on met les fils d'un galvanomètre en communication, l'un avec une conduite d'eau ou un puits, l'autre avec un bec de gaz ou la terre même, on voit l'aiguille dévier sous l'action du courant qui passe aussitôt dans le circuit ainsi formé. Tout le monde est à même, à peu près, de répéter ces expériences élémentaires.

Autre chose, maintenant. Faites plonger dans un cours d'eau, dans la Seine, par exemple, l'un des fils d'un galvanomètre, et reliez l'autre fil à une plaque métallique enfoncée en terre, le tout, si vous voulez, à la hauteur du Jardin des Plantes. Supposez qu'au pont de Charenton se trouve établie une pile d'une centaine d'éléments, ayant également l'un de

ses fils en communication avec le fleuve et l'autre avec le sol. Toutes les fois que l'on fermera le circuit formé par la pile, l'eau et le sol, l'aiguille du galvanomètre situé à plusieurs kilomètres de distance, accusera une déviation très-nette.

Combinez ces déviations d'après un alphabet convenu d'avance, et vous pourrez communiquer par ce télégraphe d'un nouveau genre, qui n'exige pas d'autres fils que les courtes sections destinées à relier au sol et au cours d'eau les deux appareils installés aux têtes de ligne.

Cette dernière expérience a déjà réussi nombre de fois ; au mois de novembre 1870, pendant le siège de Paris, M. Bourbouze avait installé son galvanomètre sur le pont d'Austerlitz, et sa pile, forte de six cents éléments, sur le pont Napoléon. Les déviations de l'aiguille étaient d'une netteté parfaite, et les essais de correspondance tentés ensuite du pont Saint-Michel à Saint-Denis, donnèrent des résultats aussi complets.

C'était la solution scientifique d'un problème que le gouvernement de la Défense nationale eût bien voulu voir pratiquement résolu : la correspondance télégraphique entre Paris et la province, par le cours de la Seine, était possible.

Mais il fallut des mois pour organiser la communication ; un physicien partit, enfin, en ballon pour gagner la haute Seine et installer les appareils nécessaires ; l'armistice vint tout interrompre.

Hier, nous avons vu l'aiguille du galvanomètre situé dans le laboratoire de M. Bourbouze, dévier dans divers sens sous l'influence d'un courant établi dans le jardin de l'Ecole de Pharmacie, à une distance de plusieurs centaines de mètres. Ces jours-ci, d'autres expériences doivent être répétées à de grandes distances, dans les conditions les plus variées : il n'est pas douteux qu'elles ne fournissent des résultats analogues.

Telle est, dépouillée d'une foule de détails scientifiques que nous avons à dessein laissés de côté, la découverte qu'on a baptisée du nom de *télégraphie sans pile* ou de *télégraphie sans fils*.

L'homme à la fourchette.—M. Léon Labbé, chirurgien des hôpitaux, est admis à communiquer une note sur une opération de gastrotomie, à la suite de l'introduction d'un corps étranger dans l'estomac.

Le nommé Lauseur, employé de commerce à Paris, imitant les exercices des avaleurs de sabre, introduisait dans sa bouche une fourchette, de façon que le talon était engagé dans le pharynx et les dents de l'instrument étant saisies par la mâchoire, l'objet disparaissait complètement. Un jour que Lauseur répétait ce tour devant des camarades, l'un d'eux, par une mauvaise plaisanterie, provoqua un spasme convulsif du pharynx ; les dents se desserrèrent, un hoquet brusque et irrésistible attira la fourchette dans l'œsophage.

Toutefois, on en sentait encore l'extrémité dans l'arrière bouche. Mais les premières tentatives des assistants faites pour débarrasser Lauseur n'eurent d'autres résultats que d'enfoncer l'objet. Le docteur Lepère appelé saisit la fourchette avec une pince à polype et allait probablement l'extraire, quant le patient pris d'une vive douleur, repoussa le chirurgien. Le corps étranger s'engagea alors dans la partie moyenne de l'œsophage ; il y eut un instant d'angoisse qui fit craindre l'asphyxie, au passage de l'objet sur l'orifice qui, dans la trachée-artère, communique avec les rameaux bronchitiques. Lauseur annonça un grand soulagement lorsque la fourchette fut parvenue enfin dans l'estomac.

Bientôt il devint sujet à des crises périodiques, très-douleuruses, et qui ne lui laissaient que des intervalles de repos de huit jours. L'accident était survenu en octobre 1874. Lauseur resta dans cette situation jusqu'au commencement de 1876, époque où il revint à Paris et s'adressa à M. Labbé pour opérer l'extraction.

Les exemples de corps étrangers dans l'estomac ne sont pas rares dans les annales médicales et le procédé de la gastrotomie, employé pour les retirer, n'est pas sans exemple. M. Labbé, après avoir consulté des chirurgiens éminents, après s'être assuré par des explorations à la sonde de la présence de la fourchette alors dans l'estomac, décida de recourir à la gastrotomie.

Le premier point à résoudre était la détermination rigoureuse du point d'élection où l'incision serait pratiquée. Des observations faites sur le corps permirent de fixer ce point avec certitude, d'éviter ainsi le colon transverse, et de tomber juste sur la région cherchée de la poche stomacale.

Quand on pénètre par une incision dans les parties profondes des organes, deux cas peuvent se présenter : ou bien les tissus

divisés, quoique superposés, sont adhérents et la plaie présente deux lèvres qui, en se réunissant, se cicatrisent ; ou bien les tissus divisés sont indépendants et alors il arrive qu'on a autant de plaies que de tissus, et que la plaie externe venant à se fermer, recouvre les plaies internes, lesquelles engendrent des abcès presque toujours mortels. Tel était le cas présent.

On chercha, par des applications de caustiques de Vienne, à établir des adhérences entre l'estomac et les téguments externes ; mais la mobilité de l'organe fut un obstacle invincible à ces adhérences.

Voici le résumé des principales phases de l'opération. Une incision, longue de 4 centimètres, est faite au point d'élection ; la peau et les muscles étant divisés, on rencontre l'estomac. On le saisit avec une pince et on attire au dehors une portion du sac, dont on forme une anse qu'on ligature solidement. Les parois de cet anse sont réunies par deux points de suture aux deux bords de l'incision ; on supplée de la sorte l'adhérence et on obtient une plaie unique. Le bistouri enfin ouvre l'anse stomacale. L'opérateur à ce moment explore l'organe avec l'index ; il reconnaît la position de la fourchette ; le talon est vers le pylore et les dents sont vers la grande tubérosité ; on s'aperçoit que le corps étranger, en irritant et altérant la muqueuse, a produit des fongosités assez volumineuses.

Le patient est profondément endormi par le chloroforme ; il ne manifeste aucune agitation ; mais en vertu d'une action réflexe bien connue, les muscles stomacaux se tendent convulsivement. "J'avais alors le doigt serré comme dans un étau, dit M. Labbé." Rien ne prouve mieux, ce semble, que l'organe, contrairement à certaines théories qui l'assimilent à une cornue de laboratoire, a, dans la digestion, un autre rôle que celui de sécréter le suc qui contient la pepsine. La poche est munie d'une puissante musculature, du moins en certaines régions, et cette musculature achève le travail de trituration et d'insalivation de l'appareil buccal.

Enfin la fourchette est saisie avec une pince et retiré sans difficulté. La plaie est refermée. On applique dessus une cuirasse collodionnée et un bandage. La respiration diaphragmatique s'atténue très-sensiblement, tandis que la respiration thoracique se développe ; il en résulte une immobilité de l'estomac favorable à la cicatrisation. Cependant, des symptômes de péritonite se montrent ; ils cèdent à une médication vigilante. La fièvre disparaît ; l'appétit revient ; la plaie est en bon état. La convalescence arrive. Aujourd'hui, Lauseur a repris son alimentation ordinaire et peut vaquer à ses occupations ; l'opération n'a laissé d'autre trace qu'une petite fistule qui va prochainement se fermer.

M. Labbé se demande si l'on ne pourrait pas, dans les cas d'occlusion de l'œsophage, prolonger la vie des malades au moyen de la gastrotomie et en établissant une fistule stomacale par laquelle on introduit les aliments convenablement préparés. Mais il est évident que mille circonstances empêchent d'assimiler l'opération de la gastrotomie et surtout les suites de l'opération dans un cas et dans l'autre. Une plaie béante, à découvert, irritée périodiquement par le contact de la canule, un estomac atteint d'un traumatisme grave et auquel on demande un fonctionnement normal, enfin un malade épuisé par de longues souffrances qu'on soumet à une telle épreuve, tout cela n'est pas de nature à rassurer sur le succès de la gastrotomie dans les périodes ultimes des affections du tube digestif. Quoiqu'il en soit, le brillant succès de M. Labbé atteste les services que la gastrotomie peut rendre entre des mains habiles pour l'extraction des corps étrangers. Elle reste sans doute, à cause des complications à redouter, au moyen héroïque, mais c'est un procédé scientifique.

M. Labbé a bien voulu mettre entre nos mains la fameuse fourchette. Elle mérite un examen attentif. Aux deux extrémités, le contact spasmodique des parois de l'estomac l'a, pour ainsi dire, polie. Partout ailleurs, elle est recouverte d'une patine noire, épaisse et très adhérente. Il serait intéressant d'analyser cette matière. On y reconnaîtrait sans doute la présence du sulfure d'argent provenant de l'action des sulphydrates de l'estomac. En un seul point, vers le talon, à l'endroit où les doigts se posent pour tenir la fourchette et où la couche galvanique s'est amincie par le frottement, nous avons remarqué des traces légères de vert de gris. Certainement, si l'argenterie eût été mauvaise, Lauseur eût été empoisonné par le sel de cuivre.

—*La Génération des ferments*, par M. E. Fremy, de l'Académie des Sciences.

Tout le monde est d'accord aujourd'hui sur le rôle que remplit la fermentation dans la vie animale et végétale : elle

produit ce grand phénomène de rotation organique par lequel les éléments des corps vivants sont finalement restitués à l'air et au sol, sous une forme qui se prête à l'assimilation végétale, afin de rentrer de nouveau dans le torrent de la circulation. La décomposition qui précède ce retour en poussière est due à l'intervention d'agents spéciaux qu'on appelle *fermens* ; mais la véritable nature de ces agents est encore enveloppée d'obscurité, et les débats sur cette question sont plus vifs que jamais. On sait que M. Pasteur soutient la doctrine de la *panspermie*, d'après laquelle les ferments sont des êtres vivants dont l'écllosion dépend de germes que l'air tient en suspension et qu'il sème dans les milieux fermentescibles. M. Fremy, au contraire, défend la théorie de l'origine chimique des ferments, qui seraient créés directement par les corps organiques vivants ; l'air ne jouerait dans certaines fermentations que le rôle de milieu oxydant, et d'autres fermentations s'accompliraient dans l'intérieur des organismes où l'air ne pénètre pas, en vertu d'une "force végétative" dont seraient doués les milieux organiques : ces fermentations *intracellulaires* constituent l'argument principal que M. Fremy entend opposer aux partisans de la panspermie. Ce n'est pas qu'il nie la présence dans l'air de germes de moisissures, c'est-à-dire d'œufs d'infusoires et de spores de mycodermes, mais il établit entre les ferments et les moisissures une distinction essentielle, bien que dans certains cas les deux phénomènes puissent se produire simultanément. L'air, d'après M. Fremy, contient des germes de moisissures, mais non des germes de ferments. Les nombreuses expériences, plus ou moins récentes, sur lesquelles M. Fremy appuie sa théorie, qu'il désigne sous le nom d'*hémiorganisme*, sont décrites tout au long dans le livre qu'il vient de publier sur la *Génération des ferments*. Le hasard a voulu que cette publication coïncidât avec celle des expériences si curieuses et si importantes de M. Tyndall, qui semblent donner complètement raison à M. Pasteur.

M. Tyndall a trouvé que l'air purifié par la filtration ou par l'action du feu ne diffuse plus la lumière. Une chambre de verre, remplie d'air clarifié, reste obscure lors même qu'elle est placée sur le passage d'un faisceau concentré de lumière : c'est qu'il n'y a rien pour réfléchir ou disperser les rayons lumineux. On peut désormais admettre que l'air dans lequel le passage d'un rayon le soleil ne trace pas de sillon lumineux a perdu aussi son pouvoir d'engendrer la vie, c'est-à-dire de semer les germes d'où naissent les ferments. M. Tyndall a constaté que l'air peut être rendu optiquement pur en le laissant simplement trois ou quatre jours dans une chambre close sans l'agiter et le troubler ; les poussières flottantes se déposent alors, et l'air confiné ne diffuse plus la lumière. Des solutions qu'on y laisse pendant des mois demeurent inaltérées, tandis qu'exposées à l'air ordinaire elles fourmillent de bactéries au bout d'un jour ou deux. Ces expériences de M. Tyndall, qui ont été communiquées récemment à la société de Londres, et qui confirment toutes les conclusions de M. Pasteur, semblent fournir une nouvelle démonstration de l'impossibilité de la génération spontanée. En nous obligeant à chercher dans les germes charriés par l'air la cause prochaine des phénomènes de fermentation, elles font espérer qu'il sera possible de bannir les maladies parasitiques ou contagieuses de la face de la terre.

—*Revue des Deux Mondes.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Angleterre.—*Homer's Synchronism*, an enquiry into the time and place of Homer, by the right hon. W. E. Gladstone, M. P. in-18, 284 pages, Londres, 1876.—Le nouvel ouvrage de M. Gladstone sur Homère et son temps est en grande partie composé d'articles qui avaient paru dans la *Contemporary Review*, et dans d'autres recueils. Ainsi que l'illustre auteur l'explique dans une introduction de quelques pages, le livre se compose de deux parties distinctes. La première, qui ne fait que préparer la seconde, traite des sujets qui se rapportent plus particulièrement à la chronologie homérique, c'est-à-dire, la position de Troie, les découvertes du docteur Schliemann, dont M. Gladstone admet la parfaite authenticité, l'existence d'Homère sur le continent européen, antérieure à la conquête doriennne, et la composition du fameux Hymne à Apollon Délien. Dans la seconde partie, qui, aux yeux de M. Gladstone, est la plus importante et la plus neuve, il cherche, d'après les résultats acquis de l'Égyptologie moderne, quelle a pu être l'influence de l'Égypte sur les croyances et les mœurs de la Grèce au temps où Homère a vécu. Ce qu'on sait aujourd'hui d'une manière précise par les monuments égyptiens étudiés

scientifiquement peut jeter une grande lumière sur les obscurs débuts de la civilisation grecque. On peut être assuré que, sur tous ces points si délicats et encore si douteux, M. Gladstone a fait preuve de son érudition consommée et de son ingénieuse sagacité. Nous n'affirmons pas que tous les rapprochements qu'il propose sont exacts ; mais ils méritent la plus sérieuse attention, venant d'un esprit tel que le sien, et ouvrant des routes jusqu'à présent très-peu explorées, quoique très-dignes d'être parcourues et très-curieuses.—*Journal des Savants.*

PALMARE

Ecole normale Laval

DISTRIBUTION DES PRIX

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE

Excellence—1er pr. Hidalla Simard, 2 Nérée Simard ; 1er acc. Emile Dick, 2 Ferdinand Savary. Instruction religieuse—1er pr. Hidalla Simard, 2 Emile Dick ; 1er acc. Nérée Simard, 2 Louis de Gonzague Roy. Enseignement théorique et pratique—1er pr. Emile Dick, 2 Hidalla Simard ; 1er acc. Nérée Simard, 2 Louis Boutin. Dictée française—1er pr. Emile Dick, 2 Ferdinand Savary ; 1er acc. Ephrem Lessard, 2 Hidalla Simard. Analyse grammaticale—1er pr. Hidalla Simard, 2 Emile Dick ; 1er acc. Nérée Simard, 2 Mark Henry McSweeney. Histoire sainte—1er pr. Louis de Gonzague Roy et Ferdinand Savary, 2 Hidalla Simard ; 1er acc. Clovis Fecteau, 2 Emile Dick et Edouard Vigneault. Histoire du Canada—1er pr. Téléphore St. Pierre, 2 Hidalla Simard et Emile Dick ; 1er acc. Nérée Simard, 2 Edouard Vigneault. Calcul mental—1er pr. Nérée Simard, 2 Louis Lebel ; 1er acc. Joseph Arthur Tremblay, 2 Emile Dick. Arithmétique—1er pr. Nérée Simard et Emile Dick, 2 Hidalla Simard et Ephrem Lessard ; 1er acc. Joseph Arthur Tremblay, 2 Louis de Gonzague Roy. Tenue des livres—1er pr. Nérée Simard, 2 Hidalla Simard, Edouard Vigneault, Mark Henry McSweeney et Louis Lebel ; 1er acc. Louis Boutin et Clovis Fecteau, 2 Téléphore St. Pierre et Emile Dick. Géographie—1er pr. Nérée Simard, Téléphore St. Pierre ; 1er acc. Hidalla Simard, 2 Louis Boutin. Physique—1er pr. Nérée Simard, 2 Hidalla Simard ; 1er acc. Joseph Arthur Tremblay, 2 Emile Dick. Agriculture—pr. Emile Dick, Hidalla Simard et Louis de Gonzague Roy ; 1er acc. Nérée Simard, 2 Edouard Vigneault. Calligraphie—1er pr. Mark Henry McSweeney, 2 Hidalla Simard et Edouard Vigneault ; 1er acc. Ephrem Lessard, 2 Emile Dick. Lecture à haute voix—1er pr. Nérée Simard, 2 Emile Dick ; 1er acc. Hidalla Simard, 2 Téléphore St. Pierre.

ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE

Excellence—1er pr. Hercule Gignac, 2 Arthur Tremblay ; 1er acc. Aquilas Tremblay, 2 Arthur Delisle. Instruction religieuse—1er pr. Arthur Delisle, 2 Joseph Côté ; 1er acc. Louis Philippe Dubé, 2 Alphonse Legendre, Aquilas Tremblay, Charles Martineau et F. Rioux. Enseignement théorique et pratique—1er pr. Aquilas Tremblay, 2 Elie Tremblay et Chs. Martineau ; 1er acc. Arthur Tremblay, 2 Hercule Gignac. Dictée française—1er pr. Hercule Gignac, 2 Aquilas Tremblay ; 1er acc. Arthur Tremblay, 2 Arthur Delisle. Analyse grammaticale—1er pr. Hercule Gignac, 2 Arthur Tremblay ; 1er acc. Aquilas Tremblay, 2 Alfred Rinfret et Elie Roberge. Analyse logique—1er pr. Hercule Gignac, 2 Alfred Rinfret ; 1er acc. Didace Beaulieu, 2 Arthur Delisle. Littérature—1er pr. Aquilas Tremblay, 2 Hercule Gignac ; 1er acc. Arthur Tremblay, 2 Philippe Dubé et F. Rioux. Histoire du Canada—1er pr. Arthur Tremblay, 2 Herménégilde Dick ; 1er acc. Elie Tremblay, 2 Louis Philippe Dubé. Histoire de France—1er pr. Arthur Tremblay, 2 Aquilas Tremblay ; 1er acc. Hercule Gignac, 2 Arthur Delisle. Histoire d'Angleterre—1er pr. Hercule Gignac, 2 Arthur Tremblay ; 1er acc. Arthur Delisle, 2 Aquilas Tremblay. Arithmétique—1er pr. Arthur Tremblay, 2 Joseph Côté ; 1er acc. Herménégilde Dick, 2 Hercule Gignac. Calcul mental—1er pr. Arthur Tremblay et Joseph Côté, 2 Elie Tremblay ; 1er acc. Herménégilde Dick, 2 Louis Philippe Dubé. Tenue des livres—1er pr. Arthur Tremblay, 2 Arthur Delisle ; 1er acc. Hercule Gignac et Aq. Tremblay, 2 Alfred Rinfret. Algèbre—1er pr. Aquilas Tremblay, 2 Arthur Tremblay ; 1er acc. Arthur Delisle, 2 Elie Tremblay. Géographie—1er pr. Hercule Gignac, 2 Aquilas Tremblay, Arthur Tremblay et Arthur Delisle ; 1er acc. Elie Tremblay, 2 Herménégilde Dick. Géométrie—1er pr. Hercule Gignac, 2 Arthur Tremblay ; 1er acc. Edouard Rinfret, 2 Aquilas Tremblay. Astronomie—1er pr. Hercule Gignac, 2 Aquilas Tremblay ; 1er acc. Arthur Tremblay et Arthur Delisle, 2 Ferdinand Rioux. Physique—Hercule Gignac, 2 Arthur Tremblay ; 1er acc. Arthur Delisle, 2 Philippe Dubé. Chimie—1er pr. Arthur

Tremblay, 2 Hercule Gignac ; 1^{er} acc. Aquilas Tremblay, 2 Arthur Delisle. Calligraphie—1^{er} pr. Louis Philippe Dubé, 2 Herménégilde Dick ; 1^{er} acc. Aquilas Tremblay, 2 Joseph Pagé. Lecture à haute voix—1^{er} pr. Elie Tremblay, 2 F. Rioux ; 1^{er} acc. Hercule Gignac et Herménégilde Dick, 2 Arthur Delisle. Mythologie—1^{er} pr. Aquilas Tremblay, 2 Arthur Delisle ; 1^{er} acc. Arthur Tremblay et Hercule Gignac, 2 Didace Beaulieu.

PREMIÈRE CLASSE ANGLAISE

Grammaire—1^{er} pr. Hercule Gignac, 2 Mark Henry McSweeney ; 1^{er} acc. Arthur Delisle, 2 Joseph Arthur Tremblay. Dictée—1^{er} pr. Arthur Delisle et Hercule Gignac, 2 Mark Henry McSweeney ; 1^{er} acc. Louis Philippe Dubé, 2 Alphonse Legendre. Analyse—1^{er} pr. Hercule Gignac, 2 Mark Henry McSweeney ; 1^{er} acc. Arthur Tremblay, 2 Arthur Delisle. Traduction (français en anglais)—1^{er} pr. Mark Henry McSweeney, 2 Hercule Gignac ; 1^{er} acc. Arthur Delisle, 2 Edouard Rinfret. Traduction (anglais en français)—1^{er} pr. Hercule Gignac, 2 Arthur Tremblay ; 1^{er} acc. Aquilas Tremblay, 2 Arthur Delisle. Prononciation—1^{er} pr. Mark Henry McSweeney, 2 F. Rioux ; 1^{er} acc. Arthur Delisle, 2 Joseph Pagé.

DEUXIÈME CLASSE ANGLAISE

Grammaire—1^{er} pr. Louis Lebel, 2 Ephrem Lessard ; 1^{er} acc. Hidalla Simard, 2 Emile Dick. Dictée—1^{er} pr. Achille Turcotte, 2 Ephrem Lessard ; 1^{er} acc. Louis Lebel, 2 Ferdinand Savary. Traduction (anglais en français)—1^{er} pr. Hidalla Simard, 2 Téléphore St. Pierre et F. Savary ; 1^{er} acc. Charles Martineau, 2 Emile Dick. Traduction (français en anglais)—1^{er} pr. Téléphore St. Pierre, 2 Edouard Vigneault ; 1^{er} acc. Hidalla Simard et Francis Lemay, 2 Louis Lebel et Achille Turcotte. Prononciation—1^{er} pr. Téléphore St. Pierre, 2 Louis Lebel ; 1^{er} acc. Hidalla Simard, 2 Ephrem Lessard.

DIVISION RÉUNIES

Exercice militaire—1^{er} pr. Herménégilde Dick, 2 Joseph Côté ; 1^{er} acc. Hercule Gignac, 2 Clovis Fecteau. Piano, (1^{re} division)—1^{er} pr. Arthur Delisle, 2 Amedée Tanguay ; 1^{er} acc. Alphée Proteau, 2 J. Lindsay. (2^e division)—Nérée Simard, 2 Clovis Fecteau ; 1^{er} acc. Emile Tanguay, 2 Emile Dick. Solfège—1^{er} pr. Amedée Tanguay et Art. Delisle, 2 Elie Tremblay et Herménégilde Dick ; 1^{er} acc. Clovis Fecteau, 2 John Lindsay. Dessin linéaire, (1^{re} division)—1^{er} pr. Herménégilde Dick, 2 Joseph Côté ; 1^{er} acc. Didace Beaulieu, 2 Aquilas Tremblay. (2^e division)—1^{er} pr. Téléphore St. Pierre, 2 Louis de Gonzague Roy ; 1^{er} acc. Emile Dick, 2 Jos. Arthur Tremblay. Progrès remarquables—Prix, Louis A. Boutin.

ÉLÈVES ACADÉMICIENS

M. Alphée Proteau, 1^{er} pr. de logique, 1^{er} pr. de dictée française, 1^{er} pr. d'analyse grammaticale, 1^{er} pr. d'analyse logique, 2 pr. de littérature, 2 pr. de trigonométrie, 2 pr. d'histoire-universelle, 2 pr. de dessin linéaire, acc. de grammaire latine, acc. de thèmes latins, acc. de versions latines.

M. Clovis Pagé, 1^{er} pr. de grammaire latine, 1^{er} pr. de thèmes latins, 1^{er} pr. de versions latines, 1^{er} pr. d'algèbre, 1^{er} pr. de dessin linéaire, 2 pr. de dictée française, 2 pr. de trigonométrie, acc. de logique, acc. d'analyse grammaticale, acc. d'analyse logique.

M. Louis A. Généreux, 1^{er} pr. de littérature, 1^{er} pr. de trigonométrie, 2 pr. de grammaire latine, 2 pr. de thèmes latins, 2 pr. de versions latines, 2 pr. d'analyse grammaticale, acc. d'algèbre.

M. Louis G. A. Tanguay, 1^{er} pr. de botanique, 2 pr. d'analyse logique, 2 pr. d'enseignement théorique et pratique, acc. de dictée française, acc. de littérature.

M. François Xavier Gravel, 1^{er} pr. d'enseignement théorique et pratique, 1^{er} pr. de botanique.

M. John Maguire, 1^{er} pr. d'histoire universelle et 2 pr. de logique.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTRICES 1875-76

ÉLÈVE DE PREMIÈRE ANNÉE

Excellence—1^{er} pr. Ulpide Marceau, 2 Délina Germain ; 1^{er} acc. Emeline Savard, 2 Marie Rousseau, 3 Julie Noël. Instruction religieuse—1^{er} pr. Marie Beaupré, 2 Eulalie Roy et Julie Vézina ; 1^{er} acc. Agnès Coupal, 2 Ulpide Marceau. Enseignement théorique et pratique—1^{er} pr. Délina Germain, 2 Emma Tremblay ; 1^{er} acc. Ulpide Marceau, 2 Julie Vézina. Dictée française—1^{er} pr. Laure Ida Lachance, 2 Délina Germain ; 1^{er} acc. Agnès Coupal, 2 Ulpide Marceau. Analyse grammaticale—1^{er} pr. Ulpide Marceau, 2 Marie Beaupré ; 1^{er} acc. Agnès Coupal, 2 Emma Gosselin. Littérature—1^{er} pr. Marie Beaupré, 2 Laure Ida Lachance ; 1^{er} acc. Ulpide Marceau, 2 Eugénie Richard. Histoire ecclésiastique—1^{er} pr. Délina Germain, 2 Ulpide Marceau ; 1^{er} acc. Emeline Savard, 2 Marie Rousseau. Histoire du Canada—1^{er} pr. Emeline Savard, 2 Marie Rousseau ; 1^{er} acc. Emma Beaudet, 2 Ulpide Marceau. Géographie—1^{er} pr. Sophie Casault, 2 Marie Rousseau ; 1^{er} acc. Délina Germain, 2 Ulpide Marceau et Emeline Savard. Arithmétique et

calcul mental—1^{er} pr. Emma Gravel, 2 Emma Beaudet ; 1^{er} acc. Ulpide Marceau, 2 Marie Rousseau. Tenue des livres—1^{er} pr. Julie Vézina, 2 Agnès Coupal ; 1^{er} acc. Délina Germain, 2 Emeline Savard et Marie Beaupré. Calligraphie—1^{er} pr. Délina Germain, 2 Eugénie Béchard ; 1^{er} acc. Marie Beaupré, 2 Jane Harkin. Lecture à haute voix—1^{er} pr. Eugénie Béchard, 2 Emma Tremblay et Laure Ida Lachance ; 1^{er} acc. Ulpide Marceau, 2 Emeline Savard.

ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE

Excellence—1^{er} pr. Valérie Caron, 2 Marie Anne Plaisance ; 1^{er} acc. Alodie Dugal, 2 Anne Marcotte, 3 Zéphirine Martineau. Instruction religieuse—1^{er} pr. Zéphirine Martineau, 2 Aloysia Lavoie et Carmeline Lavoie ; 1^{er} acc. Anne Plaisance, 2 Marguerite Michaud. Enseignement théorique et pratique—1^{er} pr. Delphine Villeneuve et Marg. Warren, 2 Marguerite Michaud et Marie Boulanger ; 1^{er} acc. Anne Marcotte et Hélène Larivière, 2 Zéphirine Martineau et Adèle Richard. Dictée française—1^{er} pr. Valérie Caron, 2 Marie Louise Dionne ; 1^{er} acc. Marie Anne Plaisance, 2 Georgiana Guenet. Analyse grammaticale—1^{er} pr. Marie Anne Plaisance, 2 Valérie Caron et Alodie Dugal ; 1^{er} acc. Hermine Dumas, 2 Anne Marcotte. Analyse logique—1^{er} pr. Georgiana Guenet, 2 Adèle Richard ; 1^{er} acc. Valérie Caron, 2 Elise Pelletier. Littérature—1^{er} pr. Marguerite Michaud, 2 Carmeline Lavoie et Marie Boulanger ; 1^{er} acc. Hélène Larrière et Valérie Caron, 2 Zéphirine Martineau et Sarah Lachaine. Histoire ecclésiastique—1^{er} pr. Valérie Caron, 2 Marie Boulanger ; 1^{er} acc. Aloysia Lavoie, 2 Marguerite Michaud. Histoire du Canada—1^{er} pr. Adèle Richard, 2 Elise Pelletier ; 1^{er} acc. Aloysia Lavoie, 2 Carmeline Lavoie. Histoire de France—1^{er} pr. Valérie Caron, 2 Anne Marcotte ; 1^{er} acc. Anne Plaisance, 2 Desneiges Ross. Histoire d'Angleterre—1^{er} pr. Anne Plaisance, 2 Georgiana Guenet et Marie Boulanger ; 1^{er} acc. Anne Marcotte, 2 Valérie Caron. Géographie—1^{er} pr. Valérie Caron et Adèle Richard, 2 Marguerite Michaud ; 1^{er} acc. Marie Boulanger, 2 Alma Dumas et Anne Plaisance. Arithmétique et calcul mental—1^{er} pr. Aurélie Meunier, 2 Anne Plaisance ; 1^{er} acc. Aloysia Lavoie, 2 Elise Pelletier. Tenue des livres—1^{er} pr. Alodie Dugal et Anne Marcotte, 2 Sarah Lachaine et Zéphirine Martineau ; 1^{er} acc. Marie Louise Dionne, 2 Valérie Caron. Toisé—1^{er} pr. Anne Plaisance, 2 Valérie Caron ; 1^{er} acc. Alodie Dugal, 2 Anne Marcotte. Algèbre—1^{er} pr. Anne Marcotte, 2 Marie Louise Dionne et Carmeline Lavoie ; 1^{er} acc. Alodie Dugal, Aloysia Lavoie, 2 Aurélie Meunier. Calligraphie—1^{er} pr. Marie Louise Dionne, 2 Alma Dumas ; 1^{er} acc. Carmeline Lavoie, 2 Marguerite Warren et Elise Pelletier. Dessin des cartes géographiques—Prix, Adèle Richard, Carmeline Lavoie, Alma Dumas et Alodie Dugal ; acc. Hermine Dumas. Lecture à haute voix—1^{er} pr. Carmeline Lavoie, 2 Aloysia Lavoie ; 1^{er} acc. Adèle Richard, 2 Marie Boulanger.

LES DEUX DIVISIONS RÉUNIES

PREMIÈRE CLASSE ANGLAISE

Art épistolaire—1^{er} pr. Maggie Warren, 2 Jane Harkin ; 1^{er} acc. Marguerite Michaud, 2 Carmeline Lavoie. Grammaire—1^{er} pr. Marie Boulanger, 2 Marguerite Michaud ; 1^{er} acc. Marie Anne Plaisance, 2 Valérie Caron. Traduction—1^{er} pr. Alma Dumas, 2 Anne Marcotte ; 1^{er} acc. Marie Beaupré, 2 Julie Noël. Dictée et analyse—1^{er} pr. Marie Louise Dionne, 2 Hélène Larrière ; 1^{er} acc. Anne Plaisance, 2 Georgiana Guenet et Desneiges Ross. Lecture—1^{er} pr. Marie Gosselin, 2 Georgiana Guenet ; 1^{er} acc. Marie Boulanger, 2 Margaret Lindsay. Prononciation anglaise—1^{er} pr. Marie Louise Dionne, 2 Anne Plaisance ; 1^{er} acc. Delphine Villeneuve, 2 Zéphirine Martineau.

SECONDE CLASSE ANGLAISE

Traduction—1^{er} pr. Délina Morin, 2 Eulalie Roy ; 1^{er} acc. Emma Noël, 2 Emma Tremblay. Dictée—1^{er} pr. Emeline Savard, 2 Ulpide Marceau ; 1^{er} acc. Emma Beaudet, 2 Eulalie Roy. Lecture—1^{er} pr. Emma Beaudet, 2 Thécle Sirois ; 1^{er} acc. Hermine Dumas, 2 Ulpide Marceau. Prononciation anglaise—1^{er} pr. Eulalie Roy, 2 Agnès Coupal ; 1^{er} acc. Julie Noël, 2 Léa Tremblay. Musique instrumentale, piano et harmonium (1^{ère} division)—1^{er} pr. Maggie Lindsay, 2 Marie Boulanger, 3 Clara Pelletier ; 1^{er} acc. Valérie Caron, 2 Marie Gosselin. Musique instrumentale, piano et harmonium (2^e division)—1^{er} pr. Anne Plaisance, 2 Laure Ida Lachance ; 1^{er} acc. Adèle Richard, 2 Hélène Larrière. Musique instrumentale, piano et harmonium (3^e division)—1^{er} pr. Elise Pelletier, 2 Aloysia Lavoie, 3 Carmeline Lavoie ; 1^{er} acc. Desneiges Ross, 2 Céline Méthot, 3 Ulpide Marceau. Aquarelle (1^{ère} division)—1^{er} pr. Alodie Dugal, 2 Euphémie Gravel ; 1^{er} acc. M. Michaud, 2 Carmine Lavoie. Aquarelle (2^e division)—Julie Vézina, 2 Emma Tremblay ; 1^{er} acc. Emma Beaudet, 2 Eugénie Chabot. Dessin des figures (1^{ère} division)—1^{er} pr. Marie Lse. Dionne, 2 Aloysia Lavoie ; 1^{er} acc. Alodie Dugal, 2 Alma Dumas. Dessin des figures (2^e division)—1^{er} pr. Eléonore Normand, 2 Eugénie Béchard ; 1^{er} acc. Julie Vézina, 2 Julie Noël. Dessin des paysages (1^{ère} division)—1^{er} pr. Georgiana Guenet, 2

Délina Morin; 1er acc. Hermine Dumas, 2 Alma Dumas. Dessin des paysages (2e division) 1er pr. Emma Beaudet, 2 Eugénie Chabot; 1er acc. Ulpide Marceau, 2 Marie Beaupré. Ouvrages en tapisserie (1ère division)—1er pr. Marguerite Michaud, 2 Maggie Warren; 1er acc. Carméline Lavoie, 2 Alma Dumas. Couture (1ère division)—1er pr. Elise Pelletier, 2 Anne Plaisance; 1er acc. Louise Dionne, 2 Delphine Villeneuve. Couture (2e division)—1er pr. Marie Gosselin, 2 Alma Frégeau; 1er acc. Sophie Casault, 2 Thècle Sirois. Fleurs artificielles (1ère division)—1er pr. Anne Marcotte, 2 Alodie Dugal; 1er acc. Georgiana Guenette, 2 Aloysia Lavoie. Fleurs artificielles (2e division)—1er pr. Emma Gosselin, 2 Eméline Savard; 1er acc. Ulpide Marceau, 2 Agnès Coupal. Broderie et tricot (2e division)—1er pr. Mary Jane Harkin, 2 Emma Tremblay; 1er acc. Marie Gosselin, 2 Emma Beaudet. Progrès remarquables—pr. Thècle Sirois et Emma Gosselin. Solfège (1ère division)—1er pr. Carméline Lavoie et Maggie Lindsay, 2 Marie Boulanger et Maggie Warren; 1er acc. Aloysia Lavoie et Anne Plaisance, 2 Elise Pelletier. Solfège (2e division)—1er pr. Laure Ida Lachance, 2 Eugénie Béchard; 1er acc. Emma Tremblay, 2 Ulpide Marceau.

Petit séminaire de Rimouski, 28 juin 1872

PHILOSOPHIE JUNIOR

Philosophie—pr. Joseph DeChamplain; 1er acc. Arthur Chamberland, 2 Louis Lavoie. Mathématique—pr. A. Chamberland; 1er acc. J. DeChamplain, 2 Pierre Brillant. Instruction religieuse—pr. J. DeChamplain; 1er acc. A. Chamberland, 2 Jules Bernier.

RHÉTORIQUE

Excellence—pr. Alphonse Bélanger; 1er acc. Achille Thibault, 2 Elie d'Anjou. Discours français et latin—pr. A. Bélanger; 1er acc. Thomas Blanchet, 2 Edmond Fortin. Version latine—pr. A. Bélanger; 1er acc. E. d'Anjou, 2 T. Blanchet. Thème latin—pr. A. Bélanger; 1er acc. A. Thibault, 2 T. Blanchet. Vers latins—pr. A. Bélanger; 1er acc. A. Thibault, 2 E. d'Anjou. Version grecque—pr. A. Bélanger; 1er acc. E. d'Anjou, 2 A. Thibault. Thème grec—pr. A. Thibault; 1er acc. A. Bélanger, 2 T. Blanchet. Histoire moderne—pr. A. Bélanger; 1er acc. A. Thibault, 2 E. d'Anjou. Histoire de la littérature—pr. E. d'Anjou; 1er acc. A. Thibault, 2 T. Blanchet. Amplification anglaise—pr. Eustache Maguire; 1er acc. A. Bélanger, 2 A. Thibault. Version anglaise—pr. E. Maguire; 1er acc. E. d'Anjou, 2 A. Thibault. Thème anglais—pr. A. Bélanger; 1er acc. E. Maguire, 2 A. Thibault. Instruction religieuse—pr. A. Thibault; 1er acc. A. Bélanger, 2 E. d'Anjou.

BELLES-LETTRES

Excellence—pr. Joseph Grenier; 1er acc. Antoine Soucy, 2 J. Bte. Lepage. Amplification française—pr. A. Soucy; 1er acc. J. Grenier, 2 J. Bte. Lepage. Version latine—pr. J. Grenier; 1er acc. J. Bte. Lepage, 2 A. Soucy. Thème latin—pr. Jos. Grenier; 1er acc. J. Bte. Lepage, 2 A. Soucy. Vers latins—pr. Alfred Perron; 1er acc. J. Grenier, 2 A. Soucy. Version grecque—pr. J. Grenier; 1er acc. A. Soucy, 2 J. Bte. Lepage. Thème grec—pr. J. Grenier; 1er acc. A. Soucy, 2 J. Bte. Lepage. Histoire du moyen-âge—pr. Alfred Perron; 1er acc. A. Soucy, 2 J. Bte. Lepage. Histoire de la littérature—pr. A. Perron; 1er acc. J. Grenier, 2 J. Bte. Lepage. Amplification anglaise—pr. J. Grenier; 1er acc. J. Bte. Lepage, 2 A. Soucy. Version anglaise—pr. J. Grenier; 1er acc. J. Bte. Lepage, 2 A. Soucy. Thème anglais—pr. Grenier; 1er acc. J. Bte. Lepage, 2 A. Perron. Instruction religieuse—pr. J. Grenier; 1er acc. A. Soucy, 2 J. Bte. Lepage.

VERSIFICATION

Excellence—1er pr. Augustin Gagnon, 2 Antoine Bérubé; Amplification française—1er pr. A. Gagnon, 2 A. Bérubé; 1er acc. George Lacombe, 2 Narcisse Ouellet. Version latine—1er pr. A. Bérubé, 2 A. Gagnon; 1er acc. Etienne Simard, 2 Alfred Drapeau. Thème latin—1er pr. A. Bérubé, 2 N. Ouellet; 1er acc. A. Gagnon, 2 E. Simard. Vers latins—1er pr. A. Gagnon, 2 P. Philémon Côté; 1er acc. A. Bérubé, 2 N. Ouellet. Version grecque—1er pr. A. Gagnon, 2 Emile Sylvain; 1er acc. N. Ouellet, 2 A. Bérubé. Thème grec—1er pr. A. Bérubé, 2 N. Ouellet; 1er acc. A. Gagnon et P. Côté, 2 Alf. Drapeau. Histoire romaine—1er pr. A. Bérubé, 2 A. Drapeau; 1er acc. A. Gagnon, 2 Alfred Pinault. Amplification anglaise—1er pr. N. Ouellet, 2 A. Gagnon; 1er acc. A. Bérubé, 2 E. Sylvain. Version anglaise—1er pr. P. N. Ouellet, 2 A. Gagnon; 1er acc. E. Sylvain, 2 A. Drapeau. Thème anglais—1er pr. N. Ouellet, 2 A. Gagnon; 1er acc. A. Bérubé, 2 acc. A. Drapeau. Instruction religieuse—1er pr. A. Bérubé, 2 P. Côté; 1er acc. A. Pinault et Célestin Saindon, 2 acc. A. Gagnon.

HUMANITÉS

Excellence—1er pr. Sifroy Sirois, 2 Philippe Pinault; 1er acc. Joseph Roy, 2 Jos. Gagnon. Narration française—1er pr. P. Pinault, 2 S. Sirois; 1er acc. Charles Gauvreau, 2 J. Gagnon. Version latine—1er pr. S. Sirois, 2 Chs. Gauvreau; 1er acc. J. Gagnon, 2 J. Roy. Thème latin—1er pr. S. Sirois, 2 J. Roy; 1er acc. P. Pinault, 2 C. Gauvreau. Vers latins—1er pr. J. Roy, 2 Alfred Dionne; 1er acc. Narcisse Malenfant, 2 C. Gauvreau. Version grecque—1er pr. C. Gauvreau, 2 J. Roy; 1er acc. Elias Morris et J. Gagnon, 2 Joseph Pelletier. Thème grec—1er pr. Horace Pelletier, 2 J. Gagnon; 1er acc. J. Roy, 2 E. Morris. Histoire ancienne—1er pr. P. Pinault, 2 J. Roy; 1er acc. J. Pelletier, 2 S. Sirois. Narration anglaise—1er pr. E. Morris, 2 P. Pinault; 1er acc. S. Sirois, 2 Jos. Roy. Version anglaise—1er pr. P. Pinault, 2 C. Gauvreau; 1er acc. S. Sirois, 2 J. Roy. Thème anglais—1er pr. E. Morris, 2 S. Sirois; 1er acc. J. Roy, 2 J. Gagnon. Instruction religieuse—1er pr. Joseph Rioux, 2 E. Morris; 1er acc. J. Roy, 2 J. Gagnon.

COURS COMMERCIAL—QUATRIÈME

Excellence—1er pr. Albert Grondin, 2 Joseph Guimont; 1er acc. Didier Paradis, 2 Herménégilde Boulet. Narration française—1er pr. Oscar Sylvain, 2 Albert Grondin; 1er acc. Arthur St Laurent, 2 Luc Martin. Dictées françaises—1er pr. A. Grondin, 2 J. Guimont; 1er acc. Fortunat Fournier, 2 D. Paradis. Analyse grammaticale et logique—1er pr. D. Paradis, 2 Luc Martin. Géographie—1er pr. F. Fournier, 2 Luc Martin; 1er acc. D. Paradis, 2 A. Grondin. Histoire du Canada—1er pr. Luc Martin, 2 H. Boulet; 1er acc. A. Grondin, 2 acc. A. St Laurent. Arithmétique—1er pr. L. Martin, 2 D. Paradis; 1er acc. A. Grondin, 2 H. Boulet et Philippe Bérubé. Géométrie et Toisé—1er pr. J. Guimont, 2 D. Paradis; 1er acc. H. Boulet, 2 A. St Laurent. Tenue des livres—1er pr. L. Martin, 2 F. Fournier; 1er acc. H. Boulet, 2 J. Guimont. Eléments latins—1er pr. J. Guimont, 2 D. Paradis; 1er acc. H. Boulet, 2 F. Fournier. Version et traduction anglaises—1er pr. A. Grondin, 2 A. St Laurent; 1er acc. Thomas Moore Maguire, 2 D. Paradis. Analyse et exercices anglais—1er pr. A. Grondin, 2 T. M. Maguire; 1er acc. D. Paradis, 2 P. Bérubé. Récitation anglaise—1er pr. D. Paradis, 2 J. Guimont; 1er acc. H. Boulet, 2 F. Fournier. Instruction religieuse—1er pr. A. Grondin, 2 Louis Landry; 1er acc. P. Bérubé, 2 O. Sylvain.

TROISIÈME

Excellence—1er pr. J. Bte. Bélanger, 2 pr. Octave Sirois; 1er acc. Josué Lepage, 2 Louis Pelletier, 3 Cassien Ouellet. Dictées françaises—1er pr. 2 Octave Lepage; 1er acc. J. B. Bélanger, 2 Edmond Flynn, 3 O. Sirois et J. Lepage. Analyse grammaticale et logique—1er pr. O. Lepage, 2 C. Ouellet; 1er acc. L. Pelletier, 2 E. Flynn et J. Lepage, 3 J. B. Bélanger. Géographie—1er pr. L. Pelletier, 2 O. Sirois; 1er acc. C. Ouellet, 2 J. B. Bélanger, 3 Emile Rioux. Histoire du Canada—1er pr. Emile Rioux, 3 O. Sirois; 1er acc. C. Ouellet, 2 J. B. Bélanger, 3 E. Flynn. Arithmétique—1er pr. Josué Lepage, 2 L. Pelletier; 1er acc. E. Flynn, 2 J. B. Bélanger, 3 Josué Lepage. Tenue des livres—1er pr. L. Pelletier, 2 O. Sirois; 1er acc. C. Ouellet, 2 O. Lepage, 3 Gonzague Rioux. Agriculture—1er pr. E. Rioux, 2 pr. C. Ouellet; 1er acc. J. Lepage, 2 Omer Poudrier, 3 G. Rioux. Versions et traductions anglaises—1er pr. C. Ouellet, 2 O. Sirois; 1er acc. Omer Poudrier, 2 J. Lepage, 3 Ls. Pelletier. Analyse et exercices anglais—1er pr. O. Lepage, 2 J. B. Bélanger; 1er acc. C. Ouellet, 2 E. Flynn, 3 J. O. Sirois. Récitation anglaise—1er pr. O. Sirois, 2 Omer Poudrier; 1er acc. J. Bélanger, 2 G. Rioux, 3 J. Lepage et O. Lepage. Instruction religieuse—1er pr. G. Rioux, 2 O. Sirois; 1er acc. Elie Mailloux, 2 Jules Derome, 3 L. Pelletier.

SECONDE

Excellence—pr. Elzéar Dufour; 1er acc. J. Bte. Ruest, 2 Joseph Dubé. Dictées françaises—pr. J. Bte. Ruest; 1er acc. E. Dufour, 2 J. Dubé. Analyse grammaticale—E. Dufour; 1er acc. J. Bte. Ruest, 2 J. Dubé. Géographie—pr. Alfred Lepage; 1er acc. E. Dufour, 2 William Grant. Histoire du Canada—pr. A. Lepage; 1er acc. J. Dubé, 2 J. B. Ruest. Arithmétique—pr. J. Dubé, 1er acc. Joseph Gosselin, 2 Alfred Bouillon. Mémoire—pr. J. Bte. Ruest; 1er acc. A. Lepage, 2 E. Dufour. Lecture, version et traduction anglaises—pr. E. Dufour; 1er acc. Arthur Parent, 2 W. Grant. Analyse et exercices anglais—pr. E. Dufour; 1er acc. A. Parent, 2 W. Grant. Récitation anglaise—pr. A. Parent; 1er acc. E. Dufour, 2 J. Dubé. Instruction religieuse—pr. J. Dubé; 1er acc. E. Dufour, 2 A. Bouillon.

PREMIÈRE

Excellence—pr. François St Laurent; 1er acc. Onésime Gagnon, 2 Cleophas Parent. Dictées et exercices français—pr. Ernest Simard; 1er acc. F. St Laurent, 2 C. Parent. Analyse grammaticale—pr. O. Gagnon; 1er acc. C. Parent et F. St Laurent, 2 E. Simard. Géographie—pr. F. St Laurent; 1er acc. O. Gagnon, 2 C. Parent.

Histoire sainte—pr. O. Gagnon ; 1er acc. E. Simard, 2 F. St. Laurent.
Arithmétique—pr. O. Gagnon ; 1er acc. David Duguay, 2 F. St. Laurent.
Mémoire—pr. F. St. Laurent ; 1er acc. O. Gagnon, 2 E. Simard.
Lecture et traduction anglaise—pr. Edward O'Doherty ; 1er acc. C. Parent, 2 O. Gagnon.
Exercices anglais—pr. Edward O'Doherty ; 1er acc. David Duguay, 2 C. Parent.
Récitation anglaise—pr. D. Duguay ; 1er acc. Ed. O'Doherty, 2 O. Gagnon.
Instruction religieuse—pr. O. Gagnon ; 1er acc. F. St. Laurent, 2 Aurèle Sylvain.

MUSIQUE VOCALE

Cours latin réuni—1er pr. Arthur Chamberland, 2 Elie d'Anjou, 3 Joseph de Champlain, 4 Pierre Brillant ; 1er acc. Ludger Rioux, 2 Joseph Grenier, 3 Charles Gauvreau, 4 Alphonse Bélanger.
Cours commercial—1er pr. Albert Grondin, 2 Oscar Sylvain, 3 Pierre Beau-lieu, 4 Omer Poudrier ; 1er acc. Jos. Guimont, 2 Emile Rioux, 3 Nicolas Cannel, 4 Jos. Oct. Sirois.
Exercices militaires—1er pr. Pierre Brillant, 2 Art. Chamberland, 3 Louis Lavoie, 4 Ludger Rioux ; 1er acc. Elie d'Anjou, 2 Jos. DeChamplain, 3 Alphonse Bélanger, 4 Jos. Grenier.

ANNONCES.

CARTES

DE LA

Province de Québec.

Le département de l'instruction publique a encore en sa possession un grand nombre de cartes de la province de Québec, par M. Eugène Taché. Ces cartes, vernies et montées, se vendent \$2.50.

Grammaire de Lhomond

entièrement revue, corrigée et augmentée par

J. B. CLOUTIER

de l'école normale-Laval.

"DEVOIRS GRAMMATICaux"

GRADUÉS,

PAR LE MÊME.

Ces deux livres, approuvés par le Conseil de l'instruction publique, introduits au séminaire de Québec, à l'école modèle-Laval et dans plusieurs des principales institutions du pays, sont en vente chez tous les libraires de cette ville et chez M. PAYETTE à Montréal.

PRIX DE LA GRAMMAIRE : { \$1.20 la douzaine.
\$0.12 1/2 l'exempl.-en détail

PRIX DES DEVOIRS GRAMMATICaux : { \$1.50 la douzaine.
\$0.15 l'exemplaire-en détail

DICTIONNAIRE
GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

The Horizon.

Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la Nouvelle-France en 1611.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et que voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centins pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

J. A. ANGAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.
J. N. BUREAU, Trois-Rivières.
E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.
JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Luce de Rimouski.
A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.
R. OUELLET, " " L'Islet.
F. H. GIASSON, " " L'Anse à Gilles.
E. LEMIEUX, Ottawa.
F. X. VALADE, Longueuil.
L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUBEAU & ASSELIN, pourront s'adresser à M. L. M. CRÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SÉNÉCAL,

10 Rue St. Vincent, Montréal.

LE CALCUL MENTAL

DE

M. F. X. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—DE LA—

PROVINCE DE QUÉBEC.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE est publié sous la direction du surintendant de l'instruction publique et paraît le 15 de chaque MOIS.

Conditions d'abonnement.....\$1.00 PAR AN.
Pour les instituteurs.....0.50 " "

TARIF DES ANNONCES.

8 lignes ou au-dessous, une insertion.....\$1.00
Au-dessus de 8 lignes, par ligne.....0.10

Les annonces d'instituteurs sollicitant un emploi, sont insérées gratuitement.

On ne reçoit que les annonces ayant trait à l'éducation, aux sciences et aux arts.

Adresser : Journal de l'instruction publique, Québec.—Affranchir

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.